

BEAUPONT



BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 1998

SOMMAIRE

Le mot du maire	1 à 2
Le conseil municipal	3
Commissions et syndicats	4 à 6
Les employés communaux	7
Notre commune	8 à 9
L'autoroute A 39	10
La nouvelle station d'épuration	11 à 13
Construction nouvelle mairie	14 à 16
Informatisation secrétariat mairie	17
Principales réalisations	18 à 20
Budget 1997	21 à 22
Communauté de Communes	23 à 24
Le C.C.A.S.	25
Le regroupement pédagogique	26 à 29
Le site Saint-Joseph à Bévey	30 à 31
Associations locales	32 à 39
Etat-Civil	40 à 41
Renseignements pratiques	42 à 45
Calendrier des fêtes	46 à 48

LE MOT DU MAIRE

LE MOT DU MAIRE

Le voilà ! ... Je suis heureux de préfacier ce nouveau bulletin car je sais qu'il était attendu pour un bon nombre d'entre vous (le dernier remontant à 1989).

Il s'attachera à rendre compte du travail des élus sur le terrain, mais aussi des diverses activités associatives de notre commune.

Il y a 2 ans et demi déjà, vous avez bien voulu nous confier la responsabilité de poursuivre la gestion des affaires communales, gestion précédemment pilotée par Monsieur Camille GERMAIN à qui je rends un hommage particulier eu égard à la somme de dévouement et de compétence déployés au cours de ses six mandats successifs.

Comme de nombreuses petites communes rurales, BEAUPONT ne dispose que de faibles atouts pour assurer son développement. Sa situation excentrée des bassins d'emplois, ses ressources limitées sont des handicaps difficilement contournables qui limitent les ambitions. Chacun sait qu'élaborer un budget dans ces conditions est particulièrement difficile et le choix des investissements nécessite des arbitrages financiers de plus en plus serrés car il faut d'abord maîtriser les dépenses obligatoires. Mais il n'est pas question de baisser les bras et d'être fataliste.

Les élus ont donc choisi les règles de bases suivantes : limiter la pression fiscale et maintenir un volume d'investissements pour soutenir l'activité économique locale.

Les axes prioritaires qui ont été fixés sont de

- . privilégier les actions en faveur du logement,
- . favoriser le développement économique et le maintien du commerce local,
- . soutenir les activités associatives, sportives et culturelles et toute action en faveur de la jeunesse,
- . améliorer notre cadre de vie et les réseaux de communication.

Sur ces différents challenges, les années 1996 et 1997 ont été particulièrement riches en réalisations municipales. Les pages qui suivront vous en donneront le détail :

- 1) construction de la station d'épuration
- 2) aménagement du nouveau secrétariat de mairie avec la réfection des salles de réunions
- 3) finalisation des travaux de restauration des vitraux de l'église
- 4) installation programmée de 5 pavillons locatifs SEMCODA au lotissement des Ferrières, etc...

Par ailleurs, l'équipe municipale s'engage sur des projets communs aux côtés des 8 autres communes du Canton, c'est "la Communauté de Communes". Vous êtes en droit de vous demander ce que peut apporter la Communauté de Communes aux communes du Canton et en particulier à notre commune de BEAUPONT. Je vous propose de le découvrir dans les pages qui suivent.

.../...

Relever le défi du développement local ne paraît pas chose facile après le départ de l'une de nos principales activités économiques : la laiterie. En effet, le choix de la Coopérative BEAUPONT-ETREZ de centrer sa production à ETREZ a entraîné la fermeture de l'usine de BEAUPONT après 60 années de fonctionnement.

Sans cette activité, BEAUPONT a perdu le tiers de ses ressources fiscales, mais plus encore une activité salariée avec des conséquences inestimables sur la vie de notre collectivité. Ce sinistre, la Municipalité a essayé de le circonscrire mais avec des moyens qui n'ont pas été suffisamment convaincants ! En définitive, la décision appartenait aux acteurs économiques de l'entreprise : dirigeants, administrateurs, producteurs.

Certes, le District de MONTREVEL EN BRESSE s'est engagé à compenser temporairement les pertes fiscales de notre commune ; Cette solidarité atténue notre amertume, mais la plaie va être longue à se refermer dans le coeur des Beaupontois qui ont suivi avec passion l'évolution de cette entreprise qui avait acquis une véritable notoriété en faisant les preuves de ses performances.

Des opportunités nous ont permis toutefois de réhabiliter ce site en accueillant deux entreprises nouvelles : Les Rotisseries Bressanes installées depuis 1995 et dernièrement la Société S.A.T. (fabrication de plats cuisinés) qui devrait être opérationnelle ce début d'année. Nous souhaitons pleine réussite à ces deux entreprises.

Autre opportunité, l'autoroute A 39. Si elle est une cicatrice qu'il sera difficile d'estomper dans notre bocage bressan, et si elle est la cause de nombreuses perturbations, l'autoroute a ses aspects positifs. Cette importante infrastructure de communication doit aussi permettre la valorisation économique et touristique de tout un secteur, grâce notamment,

- à l'échangeur du Biolay,
- à la future zone d'activité intercommunale de 7 hectares, capable d'accueillir des entreprises au pied de l'échangeur,
- à la voie départementale qui reliera l'échangeur à la RD 52 (route de COLIGNY) et dirigera une partie de ses véhicules en direction de notre village.

Il deviendra alors important de mettre en place la signalétique invitant le touriste à faire halte dans votre village et profiter ainsi des services locaux , commerces, banque, poste, et de la restauration. Et d'autres zones d'intérêts qui feront l'objet de nouvelles réflexions.

Sur tous ces aspects, vos idées, vos initiatives sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous en faire part. L'avenir de votre commune vous appartient, ce n'est pas l'affaire de quelques uns.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent au sein de nos associations locales à rendre notre commune plus dynamique, plus vivante et tous les membres du conseil municipal pour le travail et le soutien qu'ils m'apportent dans la réalisation de nos projets.

Mes remerciements vont aussi au comité de fleurissement qui oeuvre pour l'embellissement de notre village. Cette année encore un travail important a été réalisé par une poignée de bénévoles.

Je souhaite enfin remercier l'ensemble des employés municipaux pour leur conscience professionnelle et la qualité de leur service qui dépasse souvent le cadre normal de leurs attributions.

L'objectif de ce bulletin est modeste, il est d'améliorer par l'information les liens avec la population, c'est-à-dire avec vous-mêmes. Il a été confié à une commission d'élus et de membres bénévoles d'associations. Il ne se veut pas totalement exhaustif, d'autres bulletins viendront compléter ce tour d'horizon.

A l'aube de cette nouvelle année, il m'appartient de vous présenter à vous toutes et à vous tous mes vœux de bonne année et de bonne santé.

Georges GOULY
Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL



Le conseil municipal issu des élections du 11 juin 1995 se présente comme suit :

Maire	Georges GOULY	Le Bourg
1er Adjoint	René PUTIN	Le Mollard
2ème Adjoint	Robert GRENIER	Cropet
3ème Adjoint	Christian MOREL	Ringe
Conseillers municipaux	Jean-Louis BAUD	Les Côtes
	Roger BOUILLOUX	Filion
	Colette LOMBARD	Charangeat
	Liliane MOIRAUD	Les Ferrières
	(démissionnaire au 28 février 1996)	
	Guy MOREL	Les Ferrières
	M. Christine POCHON	Le Bourg
	Georges PUTHET	La Croix Perron

Membres du conseil municipal ayant cessé leurs fonctions aux dernières élections :

Camille GERMAIN - Marcel BEISSON - Valentin BELLERAUT -

COMMISSIONS MUNICIPALES

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Chaque commission a une compétence spécifique. Les membres se réunissent régulièrement pour préparer les dossiers qui seront soumis au conseil municipal.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions municipales.

- **Commission des chemins** : Robert GRENIER (responsable)
Jean-Louis BAUD, Roger BOUILLOUX, Christian MOREL
- **Commission des bâtiments** : René PUTIN (responsable)
Roger BOUILLOUX, Guy MOREL, Marie-Christine POCHON, Georges PUTHET
- **Commission des finances** : Christian MOREL (responsable)
Guy MOREL, Georges PUTHET, René PUTIN
- **Commission des affaires scolaires** : René PUTIN (responsable)
Colette LOMBARD, Marie-Christine POCHON
- **Commission des sports** : René PUTIN (responsable)
Colette LOMBARD, Georges PUTHET
- **Commission du fleurissement** : Marie-Christine POCHON (responsable)
Roger BOUILLOUX, Colette LOMBARD
Cette commission n'a plus sa raison d'être depuis la création d'un comité de fleurissement en février 1996.
- **Délégués Association Familles Rurales** :
Colette LOMBARD, Marie-Christine POCHON

- Commission communale pour la révision de la liste électorale :

Georges GOULY, Michel TEPPE -délégué nommé par le Préfet-, Raphaël MOREL -délégué nommé par le Tribunal de Grande Instance-

- Commission communale des impôts directs :

Sur proposition du Conseil Municipal, le directeur des services fiscaux a nommé comme commissaires de la Commune de BEAUPONT 6 contribuables titulaires et 6 contribuables suppléants (dont 1 titulaire et 1 suppléant domiciliés hors de la commune), à savoir :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Mme PUVILLAND Georgette	M. PERRIN Didier
M. GRENIER Robert	M. TEPPE Michel
M. FORAY Daniel	M. MOREL Romain
M. BELLERAUT Valentin	M. MOIRAUD Jacques
M. LONG Jean-Pierre	M. LAMBERT Gilles
M. GIRARD Bernard (Domsure)	M. POMAT Michel (Pirajoux)

Les présentes nominations expireront à la même date que le mandat des membres du conseil municipal.

- Association foncière de BEAUPONT -

Instituée par arrêté préfectoral du 16 juin 1967. Réorganisation de la propriété foncière et remembrement.

Président Georges GOULY
Vice-Président Valentin BELLERAUT

Exploitants agricoles : MM. Jean-Louis BAUD , Laurent GERMAIN, René VENET, Robert GRENIER,
Alain GRENIER

Propriétaires : MM. Raphaël MOREL, Romain MOREL, Camille PERRIN, Jean-Pierre LONG
Ainsi qu'un délégué de la Direction Départementale de l'Agriculture.

- Commission intercommunale d'aménagement foncier (BEAUPONT/DOMSURE) - Relative à l'A 39 -

C'est l'élément moteur du remembrement en cours. Elle est chargée de faire les propositions d'aménagement du périmètre à remembrer, d'examiner les réclamations ...

Président Le juge du Tribunal d'Instance de BOURG en BRESSE
Président suppléant Maître REFFAY, BOURG en BRESSE

Marc VULIN, Conseiller Général
Georges GOULY, Maire de BEAUPONT
André DELAY, Maire de DOMSURE

Propriétaires fonciers désignés par les conseils municipaux :

- membres titulaires : MM. Robert GRENIER et Christian MOREL (Beaupont), MM. Michel PIRAT et Jean DESBORDES (Domsure)

- membres suppléants : MM. Jean-Louis BAUD (Beaupont) et Robert MOREL (Domsure)

Exploitants désignés par la Chambre d'Agriculture :

- membres titulaires : MM. René VENET et Jean-Pierre LONG (Beaupont), MM. Bernard ROBIN et Alain MICHEL (Domsure)

- membres suppléants : MM. Roger PAUGET (Beaupont) et Daniel FENIET (Domsure)

Délégués protection de la nature, faune, flore, paysages :

- MM. Gilbert PUVILLAND (Beaupont) et Urbain JAILLET (Domsure)

Organismes appartenant à cette commission : Fédération départementale des chasseurs de l'Ain, Services fiscaux , D° départementale de l'Agriculture.

- Association foncière intercommunale Beaupont/Domsure-

Instituée par arrêté préfectoral du 28 Avril 1995. Son siège : mairie de BEAUPONT.
Association qui représente l'ensemble des propriétaires du périmètre de remembrement lié au passage de l'A39. Son rôle : pourvoir à la gestion des équipements collectifs créés.

Bureau : MM. Georges GOULY et André DELAY, Maires

Propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture :

Pour Beaupont : MM. René VENET, Roger PAUGET, René GIRARD

Pour Domsure : MM. Alain MICHEL, Daniel CHANEL, Daniel BILLET

Propriétaires désignés par le Conseil Municipal :

Pour Beaupont : MM. BOUILLOUX Roger, MOREL Christian, LONG Jean-Pierre

Pour Domsure : MM. Bernard ROBIN, Antoine GIRARD, Daniel FENIET

ainsi qu'un délégué de la Direction Départementale de l'Agriculture.

Syndicats INTERCOMMUNAUX -AUTRES DÉLÉGATIONS

	Titulaires	Suppléants
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY	Georges GOULY Robert GRENIER	Christian MOREL Georges PUTHET
SIVOM BRESSE-REVERMONT	René PUTIN	Robert GRENIER
SYNDICAT D'ELECTRICITE HAUTE-BRESSE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE	Roger BOUILLOUX Guy MOREL	René PUTIN
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DU SEVRON ET SOLNAN	Robert GRENIER Jean-Louis BAUD	Roger BOUILLOUX Christian MOREL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU BRESSE REVERMONT	Christian MOREL Jean-Louis BAUD	René PUTIN Guy MOREL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE	Colette LOMBARD	
ASSOCIATION TOURISTIQUE DU REVERMONT	Colette LOMBARD Christian MOREL	
ASSOCIATION DES ELUS BRESSE REVERMONT VAL DE SAONE	Georges GOULY René PUTIN Robert GRENIER Christian MOREL	
MAISON DES PAYS DE BRESSE	Roger BOUILLOUX Jean-Louis BAUD	
PREVENTION ROUTIERE	Christian MOREL	

LES EMPLOYES COMMUNAUX

Depuis la parution du dernier bulletin en 1989, l'effectif du personnel a été entièrement renouvelé.

Au secrétariat, Marcelle Bonnet a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} avril 1996.

Liliane Moiraud, Adjoint Administratif, lui a succédé par voie de mutation de Bourg en Bresse. Elle effectue 31 h 30 par semaine.

Au 1^{er} janvier 1992, Jean-Luc Bouvard a été recruté en qualité d'agent d'entretien, à temps plein, suite au départ à la retraite de Georges Ecochard.

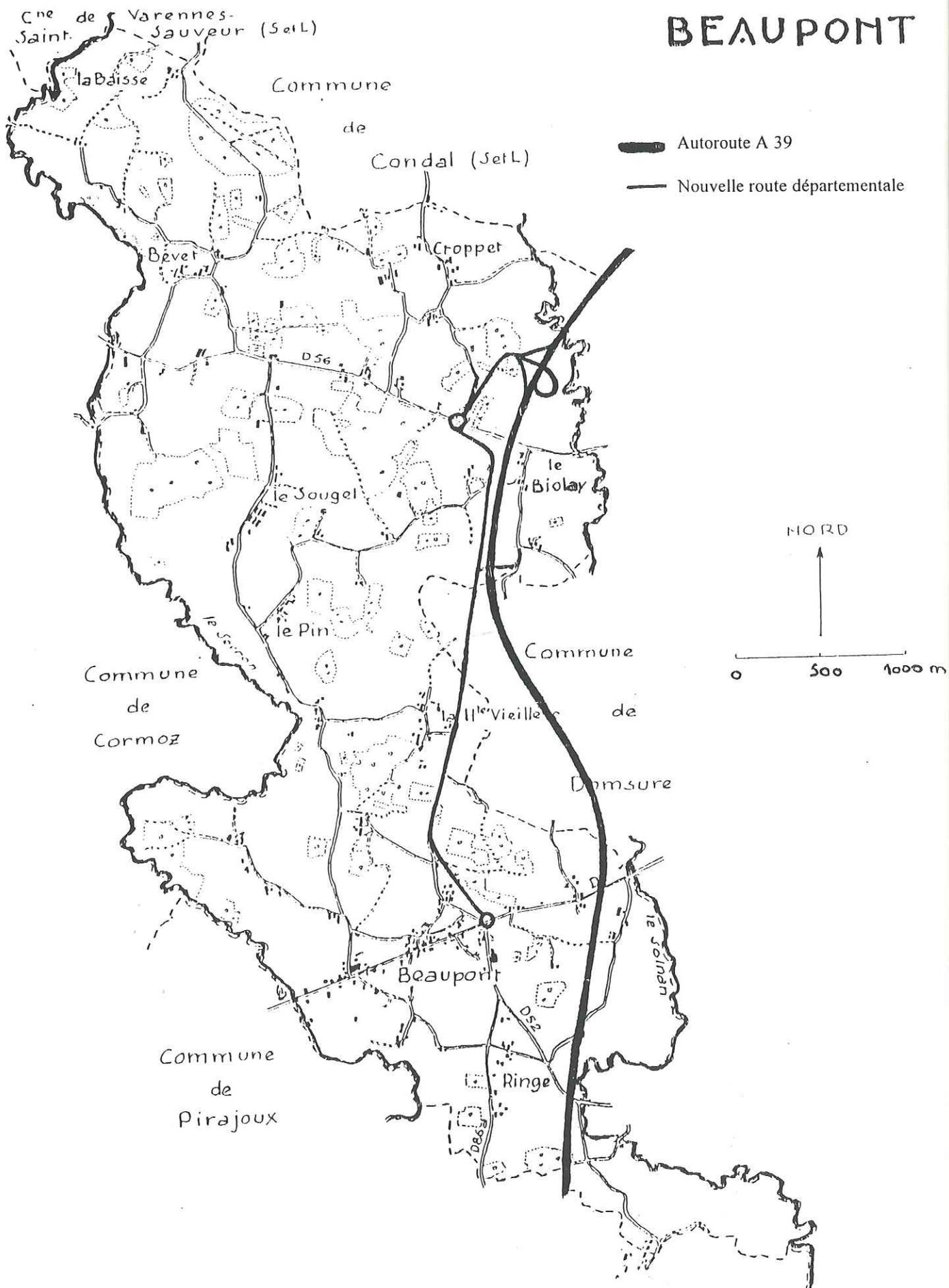
Au 1^{er} janvier 1998, il a été promu agent technique qualifié.

Il est assisté dans ses tâches par Jean-Paul Perdrix qui effectue un contrat emploi solidarité à raison de 20 heures hebdomadaires.

Colette Putin, agent d'entretien, assure la surveillance à la cantine scolaire depuis le 10 avril 1986. A dater du 1^{er} mars 1997, suite au départ à la retraite de Solange Jacquet, elle effectue l'entretien des bâtiments communaux. Son horaire hebdomadaire est de 15 heures.



BEAUPONT



NOTRE COMMUNE

UN PEU DE GEOGRAPHIE -

La Commune de BEAUPONT est située au Nord-Ouest du Département, traversée d'Est en Ouest par les routes départementales n° 56 au Nord et n° 1 au Sud.

La Commune fait partie du Canton de COLIGNY et de la Communauté de Communes du Canton de COLIGNY, la limite Nord est départementale avec le département de Saône et Loire, les Communes limitrophes sont VARENNES SAINT SAUVEUR, et CONDAL au Nord, DOMSURE à l'Est, PIRAJOUX au Sud et CORMOZ à l'Ouest.

Deux rivières orientées Nord-Sud délimitent le territoire communal, le SOLNAN à l'Est, le SEVRON à l'Ouest.

Bien que proche des premiers contreforts du Revermont, le site de BEAUPONT reste typique du plateau de Bresse avec un paysage vallonné.

L'altitude de la commune varie de 193 à 228 mètres.

La commune, d'une superficie de 1 407 hectares, est essentiellement rurale. Les boisements se limitent à quelques bois et bosquets situés principalement au nord de notre territoire.

ACTIVITE ECONOMIQUE -

Au 1er janvier 1997, BEAUPONT compte encore :

- . 15 exploitations agricoles, dont 5 GAEC, réparties en
 - .. 11 productions laitières
 - .. 3 vaches allaitantes dont une avec élevage industriel de volailles
 - .. 1 élevage spécialisé en volailles

En outre, la Commune compte :

- . 1 foyer d'hébergement pour adultes handicapés
- . 1 entreprise de construction métallique
- . 1 entreprise de chaudronnerie
- . 5 artisans (une scierie, un électricien, un maçon, une coiffeuse, un artisan menuiserie aluminium)
- . L'agence du Crédit Agricole
- . L'agence de La Poste
- . 1 cabinet d'infirmières
- . 1 architecte
- . 1 café-restaurant-hôtel
- . 1 boulangerie-pâtisserie-bar
- . 1 épicerie-carburant-débit de tabac
- . 1 entreprise de travaux publics
- . 3 commerces non sédentaires :
 - confection féminine
 - tissus d'ameublement et de confection
 - rotisseries

POPULATION -

Après avoir dépassé les 1 000 habitants au début du siècle, compté 861 personnes en 1936, notre Commune compte aujourd'hui 443 habitants.

Notre population, après avoir touché le fond en 1982 (415 habitants), semble aujourd'hui se stabiliser et la construction dans un futur proche de 5 logements SEMCODA sur le lotissement des Ferrières peut permettre de voir l'avenir avec sérénité.

De même, à plus long terme, la mise en valeur d'une zone d'activité économique à proximité de l'échangeur autoroutier au nord de notre commune pourrait également permettre de conforter l'effectif de notre population.

UNE NOUVELLE DONNE POUR NOTRE COMMUNE : L'AUTOROUTE A 39 (voir ci-après)

L'AUTOROUTE A 39

C'est en 1987 que le Comité interministériel d'aménagement du territoire décidait de réaliser une autoroute DOLE/BOURG EN BRESSE dans le but de décharger l'autoroute A 6 et de mieux desservir l'Est de la France.

En 1988, des études préliminaires sont engagées par la CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement). Différents fuseaux sont étudiés. C'est le tracé le plus court qui sera retenu, d'une distance de 104 km (24 km traversent le département de l'Ain, dont 3,6 km sur Beaupont).

Un diffuseur est prévu au Nord de la commune sur la RD 56, au Biolay.

Dans le cadre des travaux engagés par la SAPRR, il a été constitué une aire de stockage de matériaux. Cette plateforme sera récupérée par l'Intercommunalité pour accueillir une zone d'activité économique.

En 1991, la bande des 300 mètres se met en place et le tracé se profile, suivi un an plus tard de la déclaration d'utilité publique (DUP).

Conjointement avec la Commune de DOMSURE, dès 1993, débutent des réunions d'information concernant le remembrement foncier à intervenir. Une association foncière intercommunale a été constituée.

A l'automne 1994, des travaux préparatoires ont commencé sur la commune avec le début d'un ouvrage d'art de franchissement (pont sur départementale) et une déviation provisoire reliant BEAUPONT à COLIGNY.

A cette même époque, la SAPRR procédait à l'acquisition des terrains et des bois.

1995 sera l'année des grands travaux, débroussaillage, décapage de terre végétale de surface, si bien que, dès le mois de septembre, les terrassements de grande masse démarraient.

La Société des Autoroutes, maître d'ouvrage, assistée de SCETAUROUTE, maître d'oeuvre, ont confié les travaux aux entreprises régionales ou nationales BEC, RAZEL, BRUNET, DEMATHIEU et BARD pour les ponts ainsi que COLAS RHONE ALPES. S'en suivra, pendant deux ans, un va et vient de camions de gravats provenant de la carrière de ROISSIAT.

Les travaux ayant bien progressé, assainissement, chaussées, l'autoroute devrait s'achever comme prévu mi 1998. La SAPRR s'engage à rétablir la voirie communale et desservir l'échangeur via la RD 52.

Une nouvelle route départementale est envisagée du diffuseur autoroutier au futur rond point de la Croix Perron. Une partie de cette route, actuellement en voie communale, serait classée en voie départementale sur une longueur de 2,708 km. Ces travaux sont prévus en 1999.

Maintenant, notre campagne doit s'accommoder de ce nouveau paysage.



LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

Depuis la fermeture du site de la laiterie, la station d'épuration était surdimensionnée car elle fonctionnait avec un volume d'effluents inférieur à celui qu'elle devait normalement recevoir. Il s'en suivait un mauvais fonctionnement, donc un mauvais résultat de l'épuration. Sa capacité était de 4 500 équivalent habitants.

Les coûts de fonctionnement d'une part, et les analyses effectuées par les services de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS) d'autre part, ont obligé le conseil municipal à étudier une installation plus appropriée au volume à traiter : 300 équivalent habitants.

Plusieurs formules ont été étudiées. Le type lagunage, solution la moins onéreuse, n'a pu voir le jour, un problème foncier (manque de place sur le site actuel) ayant obligé la municipalité à s'orienter vers une station de traitement des eaux par lit bactérien.

Un appel d'offres lancé en mai 1996 a mis en concurrence 4 entreprises, et au meilleur rapport qualité/prix, la Société TERLY de SAINT PRIEST a été retenue avec sous-traitance du génie civil par l'entreprise RENAUD de REPLONGES.

Financement de l'opération -

- coût des travaux	928 600 F. TTC
- Subvention de l'Agence de Bassin	270 000 F.
- subvention du Conseil Général	250 500 F.
- Emprunt CRCA Centre Est	113 500 F.
- Autofinancement	294 600 F. (dont 158 600 F. de TVA récupérable)

Les travaux ont commencé en septembre 1996 pour se terminer avec la mise en régime le 15 février 1997.

Des analyses pratiquées par la DDASS ont permis de vérifier le bon fonctionnement de cette réalisation. Ces analyses seront pratiquées régulièrement pour s'assurer de la continuité de ces bons résultats.

L'implantation de cette nouvelle station a été étudiée de façon à ne rien détruire de l'ancien équipement, voir même de réutiliser ce qui était possible (locaux techniques, clarificateur).

Les études préliminaires et le suivi des travaux ont été confiés à la Direction Départementale de l'Agriculture de l'Ain. .../...

Principe de fonctionnement d'une station par lit bactérien -

les eaux usées arrivent à la station par le tout-à-l'égout.

Un premier pré-traitement sépare les eaux des déchets solides (feuilles mortes...), des gravillons et des graisses. Cet équipement s'appelle dégrilleur, désableur, dégraisseur.

Les eaux sont ensuite reprises par une pompe pour être acheminées vers un deuxième traitement, le digesteur et le lit bactérien.

Dans le digesteur, les matières lourdes sont retenues dans un fond de cône. Par gravité, les eaux vont ensuite sur le lit bactérien et le traversent par arrosage.

Le lit bactérien est un silo de 6 mètres de diamètre et de 2,5 mètres de hauteur, rempli de roche volcanique appelée Pouzzolane.

A la sortie de ce lit bactérien, l'eau passe dans un troisième équipement appelé clarificateur. C'est une fosse conique. A ce stade, des matières lourdes peuvent encore exister dans l'eau. Celles-ci sont alors retenues dans le fond de cône pour être relevées sur le digesteur.

A la sortie du clarificateur, l'eau épurée se divise et a deux utilités :

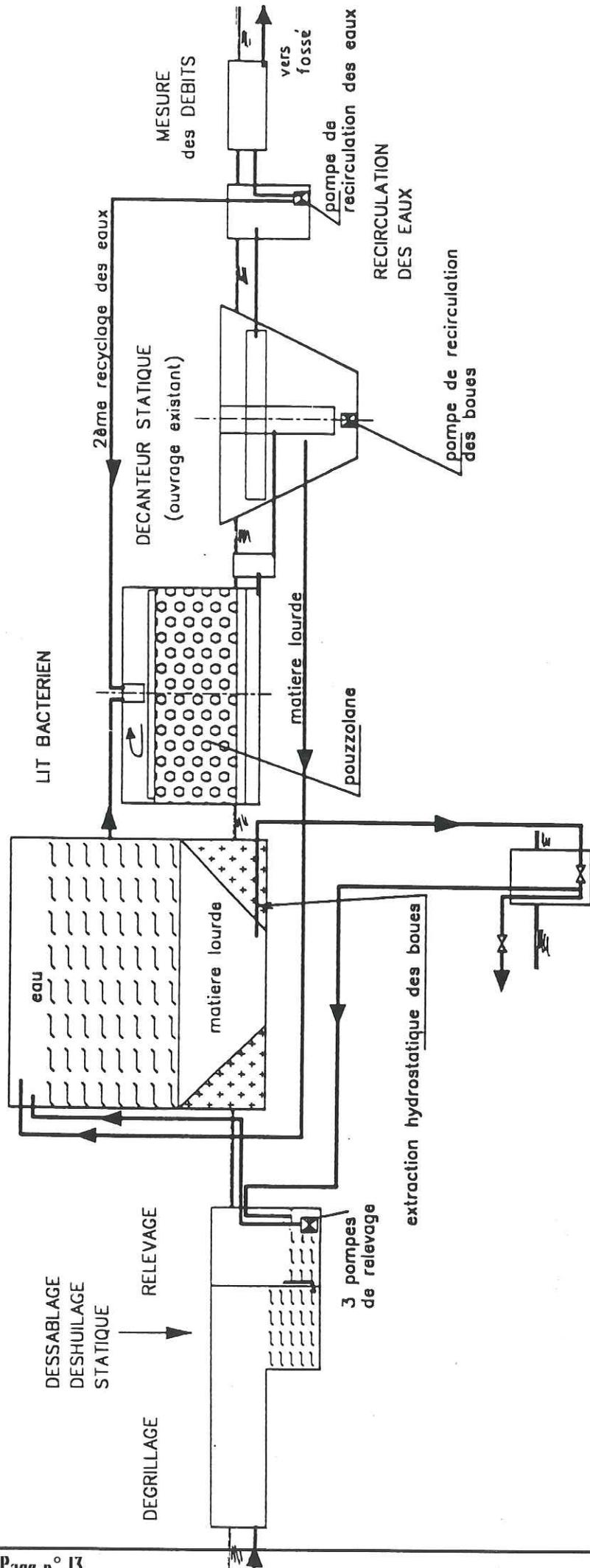
- une partie est réinjectée sur le lit bactérien pour s'assurer de l'humidité permanente de la roche volcanique nécessaire à la vie des bactéries,
- le reste part dans la nature par le fossé jouxtant la station.

Le débit pouvant être traité par la station est de 30 m³/heure.



SYNOPTIQUE DE LA STATION D'EPURATION

DECANTATION
DIGESTION



regard de prise de boues

CONSTRUCTION DU NOUVEAU SECRETARIAT DE MAIRIE SECRETARIAT DE MAIRIE

En 1954, le Conseil Municipal de BEAUPONT, sous l'autorité de Monsieur Joseph CHANEL, Maire, a fait procéder à la construction, imposante pour l'époque, d'un bâtiment à usage de salle des fêtes, locaux pour la poste et secrétariat de mairie.

Cette importante décision s'avérait particulièrement judicieuse car 40 ans après, ces locaux se voyaient toujours exploités dans leur affectation initiale.

L'évolution des techniques de travail (développement de l'informatique), de même que le légitime désir d'améliorer l'accueil de nos administrés, nous imposaient de façon de plus en plus pressante de disposer de davantage de volume.

Ainsi, une réflexion était lancée par le Conseil Municipal au début de l'année 1996 et les premières ébauches de plans réalisées par la commission des bâtiments.

Le 21 mars 1996, une délibération est prise de procéder à l'extension du secrétariat de mairie et la commune donne délégation à Monsieur François GUYON, économiste de la construction, domicilié à Nanc les Saint-Amour, de mener à bien ce projet avec pour priorité d'intégrer cette réalisation dans le cadre architectural existant.

Cette possibilité nous a été offerte grâce à la bonne compréhension de Madame et Monsieur Marcel BEISSON, que nous remercions vivement, qui ont bien voulu vendre à la commune une parcelle de terrain nécessaire à la réalisation de ce projet.

L'année 1996 verra l'avancement "administratif" du projet :

- demande de permis de construire,
- montage des dossiers de financement,
- montage des dossiers de subvention,
- consultation des entreprises.

Dans le même temps, afin de profiter des possibilités de subvention et compte tenu des aléas imposés par la mise en chantier, la commune décidait d'inclure au projet la rénovation de l'existant, à savoir l'ancienne salle du secrétariat, la salle de réunion du conseil, de même que le hall d'entrée.

.../...

Le 23 octobre 1996 était lancée une consultation en marchés négociés avec volonté de mettre en avant les entreprises locales ou régionales, le lancement des travaux étant prévu au mois de janvier 1997.

Le montant estimatif des travaux dans l'avant projet sommaire s'élevait à la somme de 534 000 F. HT. Le montant global des travaux y compris les aménagements extérieurs, espaces verts, mobiliers, stores (l'ensemble de ces prestations non incluses dans le chiffrage de l'avant projet sommaire) s'élève à la somme de 555 576 F. HT. C'est dire que le plan de financement de cet ouvrage a été particulièrement bien respecté.

Les travaux se sont achevés en mai 1997.

La commune et ses administrés sont aujourd'hui dotés d'un ensemble agréable et fonctionnel (secrétariat clair et spacieux, bureau indépendant pour le maire, salle d'archives, sanitaire).

Nous profitons de ce bulletin pour renouveler à nos concitoyens nos excuses pour les désagréments encourus pendant la durée des travaux.

Le commune a bénéficié pour la réalisation de cet ensemble d'une subvention de 133 500 F. du Conseil Général, la part communale s'élevant à la somme de 422 076 F. financée par un emprunt auprès du CRCA Centre Est de 373 800 F., le solde prélevé sur les excédents de recettes de fonctionnement (la TVA étant récupérable).

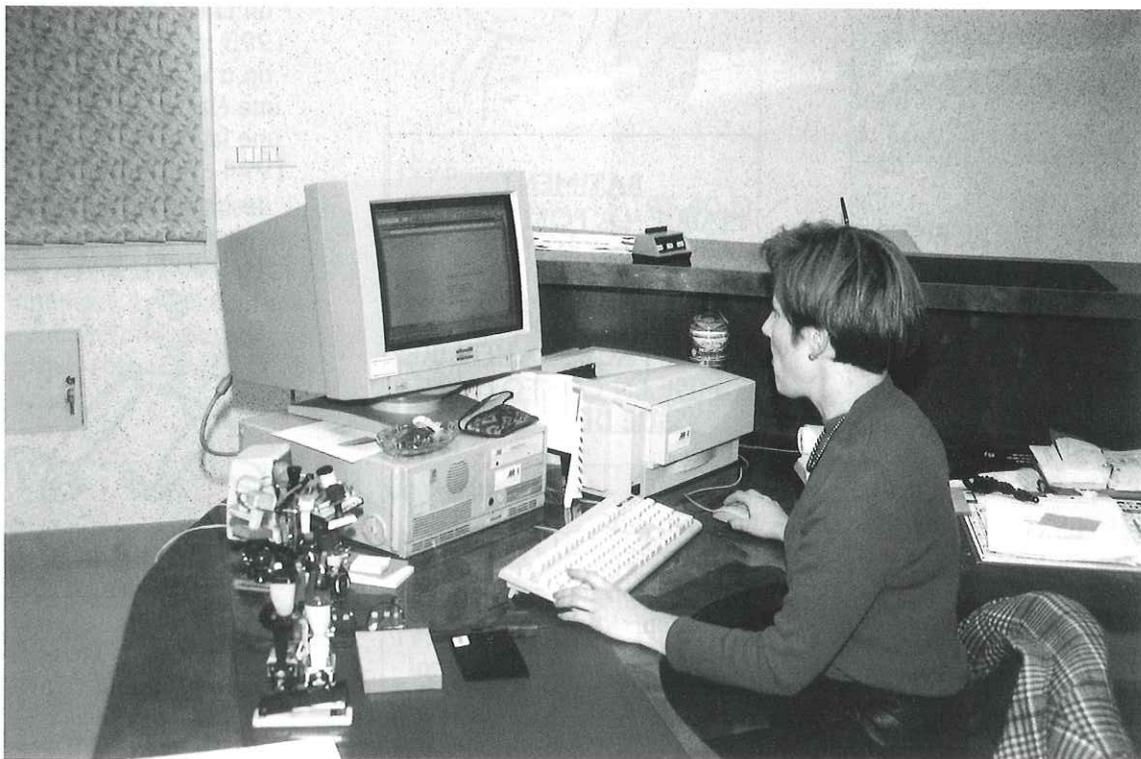
LISTE DES INTERVENANTS SUR CE CHANTIER

- Maîtrise d'ouvrage	GUYON	NANC LES ST AMOUR
- Mission de coordination	MARTINOD	ORGELET
- Maçonnerie	GIROUD	FOISSIAT
- Charpente	BEISSON	BEAUPONT
- Couverture-Etanchéité	E.C.B.	BLYES
- Menuiserie-Mobilier	BEAL	MONTREVEL EN BRESSE
- Plâtrerie	PONCIN	FOISSIAT
- Peinture	PONCIN	FOISSIAT
- Electricité	MOREL	BEAUPONT
- Plomberie	POCHON	MARBOZ
- Chauffage	POCHON	MARBOZ
- Carrelage	GERAY	MARSONNAS
- Mobilier intérieur	M.B.I.	PERONNAS
- Stores intérieurs	CLEAN ALU	FEILLENS

Ci-après, vue en plan du nouveau secrétariat de mairie.

SECRETARIAT DE MAIRIE

INFORMATISATION



L'obligation d'appliquer la norme comptable M 14 au 1er janvier 1997 a conduit le conseil municipal à investir, au cours du 2ème semestre 1996, dans un matériel informatique compatible.

En effet, devant une utilisation de plus en plus forte, l'ancien matériel PC 286, sous la gamme MS DOS, n'était plus adapté.

L'investissement s'est orienté vers une configuration matérielle plus performante et plus puissante, sous environnement WINDOWS, pour permettre de traiter les logiciels de base : comptabilité nouvelle norme M14 (au lieu de M 11), gestion des informations générales et élections, Etat Civil et gestion des administrés, gestion des agents/paye ainsi qu'un logiciel pour la comptabilité M 49 qui permet de gérer le budget de l'assainissement -budget annexe obligatoire depuis 1er janvier 1997-.

Le Syndicat Départemental d'Electricité de l'Ain a subventionné, pour partie, l'acquisition de l'ordinateur et de l'imprimante laser et ce dans le souci de voir s'uniformiser des équipements compatibles avec la future digitalisation informatique du cadastre et la mise en place d'une base de données territoriales.

PRINCIPALES REALISATIONS

de ces dernières années

de ces dernières années

VOIRIE COMMUNALE

Entre 1989 et 1994, ce n'est pas moins de 1 511 620,63 F qui ont été engagés dans l'entretien de la voirie communale qui représente environ 26 kilomètres.

Depuis 1995, la prise en charge des travaux de voirie est passée sous la compétence de la Communauté de Communes du Canton de COLIGNY

DESSERTES FORESTIERES

Au budget 1997, c'est un montant de 180 200 F. qui a été prévu pour l'amélioration des dessertes forestières et ses accès.

BIBLIOTHEQUE

Réhabilitation de l'ex salle des jeunes, inutilisée. Afin de permettre l'ouverture de la bibliothèque en octobre 1991, la Commune a investi 70 552.25 F. sur les années 1990 - 1991. Mise à disposition des rayonnages par la Bibliothèque départementale de Prêt.

1995 :
- Achat de rayonnages complémentaires pour moitié avec la Commune de DOMSURE pour 5 340 F

BATIMENT MAIRIE - LA POSTE - SALLE DES FETES

CHAUFFAGE - SANITAIRES MISE EN CONFORMITE ISSUE DE SECOURS

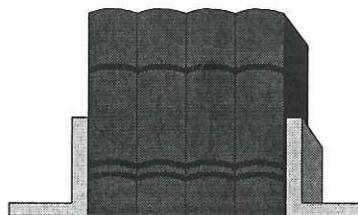
Installation du chauffage au fuel, air pulsé...

Création d'un bloc sanitaires
Modification de l'accès à l'issue de secours derrière la scène, travaux cave...

La dépense totale s'élève à 499 432.60 F. sur les exercices 1992 - 1993 - 1994.

PEINTURE FACADE

Réalisée en 1991 pour 84 903.86 F.



EQUIPEMENT CANTONNIER

1992 :

- un taille-haie (2 751.52 F)

1993 :

- un tracteur (112 670 F),
une élagueuse (68 788 F.),
une faucheuse (7 116 F)

1994 :

- un chargeur (20 162 F), une tondeuse à gazon ISEKI (10 500 F),



1995 :

- une rigoleuse (32 000 F)

1997 :

- un nettoyeur haute pression (9 485.60 F)

CENTRE VILLAGE

MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC - MISE EN SOUTERRAIN LIGNES E.D.F. et TELECOM

Mandatés sur les exercices 1993 - 1994 - 1995 pour un montant de 202 701.81 F.

FEUX CLIGNOTANTS

Pose de feux clignotants à l'entrée et à la sortie du village (11 605.01 F)

ACQUISITION MATERIEL SECRETARIAT MAIRIE

1990 :

- matériel bureau, micro-ordinateur, imprimante listing, logiciels, onduleur (57 199.60 F)



1991 :

- photocopieur (14 232 F)

1993 :

- machine à écrire (3 320,80 F)

1995 :

- meuble rangement à clapets (2 380 F)

1996 :

- téléphone-fax (4 409.86 F), micro-ordinateur, imprimante laser, logiciels (60 205.93 F)

CANTINE SCOLAIRE

1989 :

- Cuisinière (12 368.91 F)



1992 :

- Lave-mains (3 746.95 F)

1995 :

- Isolation et insonorisation du réfectoire (26 945.74 F)

1996 :

- Réfrigérateur (3 250 F), peintures... salle cuisine (18 883.40 F)

SAPEURS POMPIERS

1989 :

- Installation alarme incendie pour mise en place du "18" (6 524.36 F)



1996 :

- Pied de sirène (15 195.60 F)
- Radio mobile (4 489.46 F)
- Aménagement d'un nouveau local dans la chaufferie -site de la laiterie- (20 339.91 F)

1997 :

- Radio portable (4 980 F)

SALLE DES FETES EQUIPEMENT

1990 :

- Installation d'une sono et ses hauts parleurs (19 487.41 F)

1991 :

- Lot de chaises (8 254.56 F)

1996 :

- Réfrigérateur (5 576 F)

1997 :

- Cuisinière (14 098 F)

ECOLE PUBLIQUE

1990 :

- Lot de tables (5 139.91 F)

1993 :

- Photocopieur (10 674 F)

1995 :

- Toboggan (7 870 F)

1997 :

- Téléviseur (3 190 F)
- Lot de tables et chaises (11 336.33 F)

LOCAL PAROISSIAL

Lors des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère par l'OPAC, la Commune s'est réservée un local paroissial.

Les travaux d'aménagement ont été financés sur les exercices 1988-1989-1990 pour un montant total de 83 216.74 F.

TRAVAUX BATIMENTS

Ancienne école des filles

1991 :

- Réfection murette, auvent, côté RD n° 1 (10 533.58 F)

1992 :

- Peinture hall - accès bibliothèque et salle club du 3ème âge- (16 344.27 F)

- Suppression d'un jardin pour agrandir la cour : murette et grillage (11 038.54 F)

1994 :

- Remplacement de fenêtres bibliothèque et salle du club (27 413.20 F)

- Conversion du salon de coiffure en logement locatif (112 297.46 F)

- Travaux de zinguerie, chaineaux.... (15 933.67 F)

LOCAL DES SOCIETES

1992 :

- Béton, pose d'un évier, installation d'un chauffe-eau (30 767.69 F)

TENNIS

1997 :

- Devis accepté pour l'éclairage du terrain de tennis pour un montant de 67 029,48 F



EGLISE

1992 :

- Remplacement sonnerie horloge (6 562,63 F)

REFECTION VITRAUX

1992 :

- 10 vitraux des bas-côtés (230 373.32 F)

1994 :

- Vitraux du clocher, 2 vitraux du chevet (239 644.63 F)

1995 :

- 3 vitraux du chevet (298 274.36 F)

1997 :

- 8 fenêtres accès clocher, 12 vitraux partie haute de la Nef (190 514.01 F)

Ces travaux, d'un coût total de 958 806.32 F. TTC, ont bénéficié de subventions d'un montant de 405 094 F (Conseil Général, Fonds européens, participation de la Paroisse)

ECLAIRAGE EXTERIEUR

1997 :

- Devis accepté pour une somme de 29 933.52 F.

SITE LAITERIE

4 Octobre 1995 :

- Cession gratuite (au prix symbolique de 1 F non recouvré) par la laiterie coopérative agricole d'ETREZ - BEAUPONT à la Commune de BEAUPONT des bâtiments laiterie et station d'épuration.

1996 - 1997 :

- Frais d'acte notarié suite cession (9 528.73 F)

- Frais d'arpentage en 3 lots avec voirie (8 442 F)

- Remboursement au District de MONTREVEL EN BRESSE de l'avance des frais d'étude et de travaux en vue réhabilitation du site (144 779.87 F)

- Vente des garages à la SCI - Le Sevron (Rotisseries Bressanes)

- Vente à terme, sur 12 ans, du bâtiment principal à SCI S.A.T. - Pierre ANDREOLI-

AUTRES TRAVAUX

D'INVESTISSEMENT

1991 :

- Réfection du Pont de Raton (21 147.56 F)

1993 :

- Achat d'une benne à verre (9 588.81 F)
- Achat d'un aspirateur pour bibliothèque et école (1 550 F)

- Remplacement de l'abri sur place publique (23 447.22 F)

1995 :

- Travaux en vue séparation du local postal et de l'appartement (35 188.64 F)

1997 :

- Achat d'un aspirateur pour salle des fêtes-mairie (2 000 F)

ACQUISITIONS DE TERRAINS

1996 :

- Parcelle centre village - Mme et M. BEISSON

1997 :

- Parcelle en pré "Champ Bouchoux" - Mme GIRARD

- Parcelle en pré "le village" - Mme CHANEL

LE BUDGET 1997

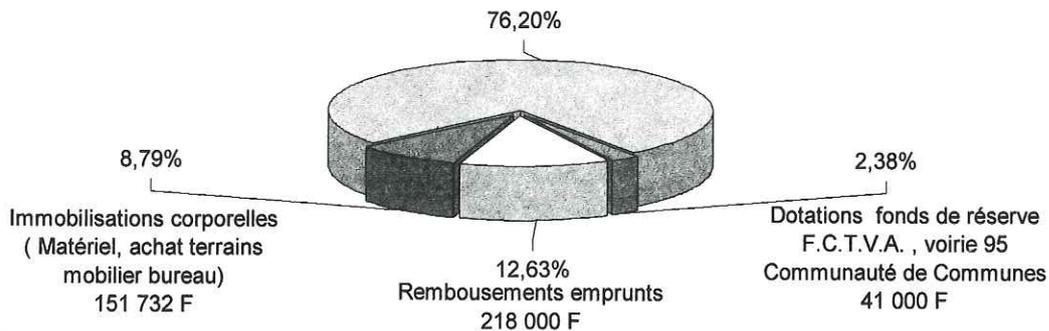
Vous découvrirez ci-dessous les "camemberts" qui vous donneront une idée de l'utilisation et de la répartition des fonds gérés par notre commune.

Le budget de la section d'investissement s'équilibre à 1 725 953 F et celui de la section de fonctionnement à 2 081 850 F.

Section d'investissement

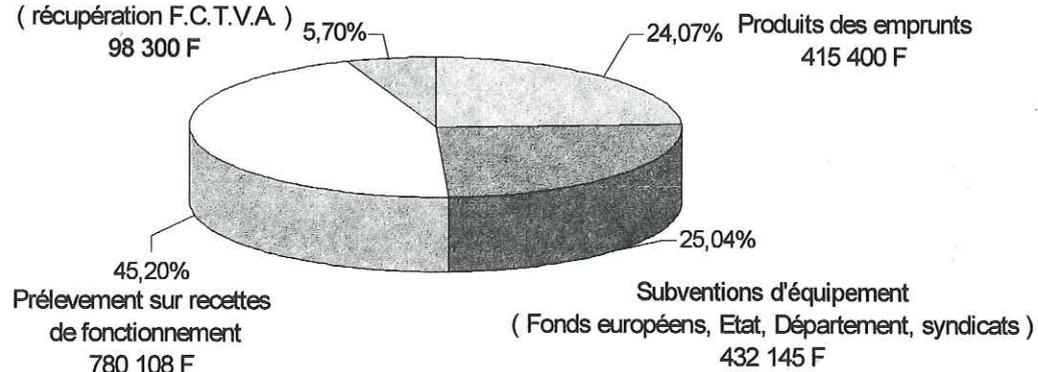
Dépenses : 1 725 953 F

Immobilisations en cours
(Mairie, vitraux église, aménagement dessertes forestières éclairage tennis, église)
1 315 221 F



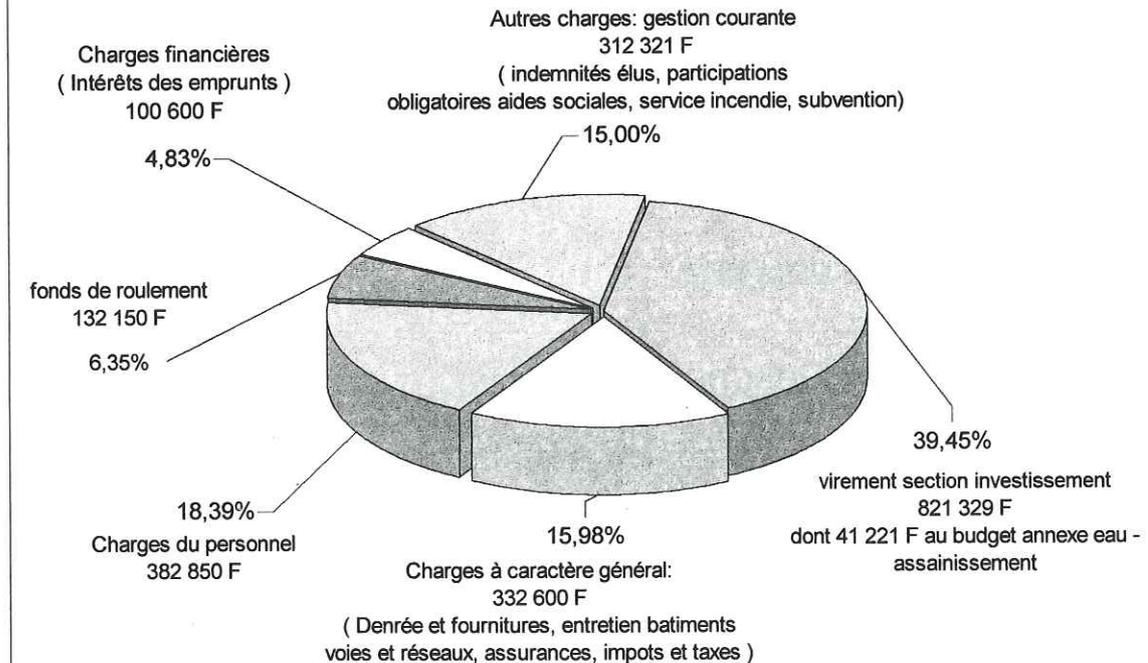
Recettes : 1 725 953 F

Dotations fonds de réserves
(récupération F.C.T.V.A.)
98 300 F

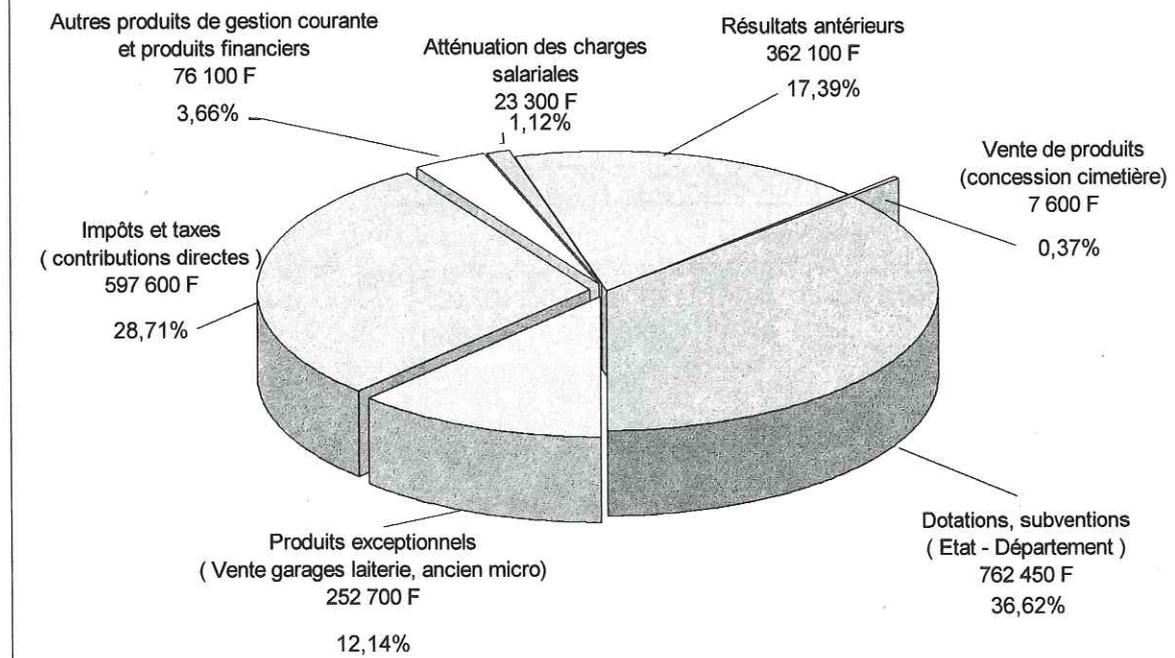


Section de fonctionnement

Dépenses: 2 081 850 F



Recettes: 2 081 850 F



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY

La Communauté de Communes du Canton de COLIGNY regroupe les neuf communes du canton, c'est la "coopération intercommunale". Elle est présidée par Mr Raymond FAVIER, maire de MARBOZ.

Nous savons quelles sont les difficultés à gérer, administrer, développer nos petites communes, de manière isolée.

Il est donc devenu une nécessité de raisonner à une plus grande échelle pour apporter plus de services à nos concitoyens, plus de moyens, et mettre en place une politique de développement plus globale, intégrant les spécificités de chaque commune et leurs atouts.

Cette nouvelle structure dispose donc de moyens financiers auxquels concourent l'Etat par des dotations et les collectivités partenaires (les 9 communes).

Pour la commune, c'est le transfert d'un certain nombre de ses compétences et des dépenses qui les accompagnent.

Il faudra toutefois veiller à préserver une grande souplesse à l'intercommunalité pour que chaque commune préserve une part de son identité et une capacité à agir sur son territoire, près de ses administrés.

L'objectif n'est pas non plus d'accentuer le déséquilibre en favorisant le développement des collectivités les mieux dotées et en renforçant par conséquent une logique d'appauvrissement chez celles qui rencontrent déjà les plus grandes difficultés.

C'est la notion de solidarité intercommunale. Cette solidarité a aussi un coût, et la mise en place d'une nouvelle fiscalité est là pour nous le rappeler.

La tentation est forte, même si les projets sont louables, de bâtir quelques "cathédrales" qui risquent d'être des monuments difficiles à entretenir. Les élus de notre Communauté de Communes en sont parfaitement conscients.

Ils ont fixé leurs priorités aux compétences suivantes :

- 1) développement économique
- 2) voirie
- 3) collecte des ordures ménagères
- 4) intervention musicale en milieu scolaire.

Le développement économique est devenu la première préoccupation des élus locaux car il conditionne le devenir de chaque collectivité tant sur le plan social, culturel, associatif.

.../...

A cet effet, la Communauté de Communes loue aujourd'hui les anciens ateliers des salaisons Bresse-Revermont de SALAVRE à la Société Evieux (charcuterie), originaire de CEYZERIAT.

D'autre part, la Société EGS, entreprise de salaisons industrielles, s'est installée sur la zone des Capettes à SALAVRE. C'est un atelier relais d'une superficie de 1 300 m² financé par l'intercommunalité et par des subventions du Conseil Général de l'Ain, la Région et des Fonds Européens. Cette entreprise occupe à ce jour 24 salariés.

Dans le cadre des actions de développement économique, une réserve foncière a été constituée tout près de l'échangeur A 39 afin d'accueillir dès la fin des travaux de l'autoroute d'éventuelles entreprises.

Voici résumées les principales réalisations de la Communauté de Communes de COLIGNY qui ne sont que le début d'une association de moyens et d'expériences prometteuses.

ORDURES MENAGERES : OBJECTIF 2002

La loi du 13 juillet 1992 prévoit qu'à partir du 1er juillet 2002, les déchets ménagers ne pourront plus être acheminés tels quels vers les décharges, mais devront être recyclés, compostés ou incinérés. Seuls les déchets ultimes (cendres d'incinération) et ceux que l'on ne peut pas incinérer seront stockés dans des centres spécialisés.

La Communauté de Communes du Canton de COLIGNY a donc décidé de mettre en place une collecte sélective des déchets ménagers. Une commission environnement a donc été créée et un groupe de travail a déjà commencé sa réflexion.

En 1998, les choix seront faits et les installations réalisées pour que tout soit opérationnel début 1999.

Des points de recyclage devraient être installés sur toutes les communes du canton. Lorsque l'on sait qu'en moyenne une seule personne jette par jour un kg de déchets ménagers, on mesure l'importance d'un tel projet.

Conscient que la réussite de cette opération de tri sélectif ne passera que par une mobilisation de tous, une large campagne de communication sera mise en place, que ce soit auprès des élus, des enfants et des habitants.

Si dès à présent vous souhaitez avoir des précisions sur ce projet, n'hésitez pas à contacter les membres du groupe de travail, à savoir : *Beaupont* (Robert GRENIER), *Bény* (Marie-Thérèse POTELLE), *Coligny* (Pierre GOUILLER), *Domsure* (André DELAY), *Marboz* (Claude de FAREINS, Pierre POCHON), *Verjon* (Michel VITTE).

Pierre POCHON
Adjoint au Maire de MARBOZ
Responsable de la Commission Environnement

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) succède au Bureau d'Aide Sociale qui lui-même a remplacé le Bureau de Bienfaisance.

Malgré ces appellations successives, c'est toujours le même organisme, chargé de mener à bien les différentes actions à caractère social (le plus souvent, conséquences de maladie).

Le C.C.A.S. est présidé de droit par le maire de la commune. Il est assisté d'un conseil de dix membres qui sont actuellement MM. Roger BOUILLOUX, Camille GERMAIN, Robert GRENIER, Guy MOREL, Raphaël MOREL, Romain MOREL, Mmes Martine GREGAUD, Colette LOMBARD, Marie-Christine POCHON, Georgette PUVILLAND.

Ses principales ressources proviennent des fermages qu'il perçoit pour environ dix hectares de terrains agricoles loués à des agriculteurs de BEAUPONT. Il possède également 3 ha 30 de bois. Ceux-ci ne produisent pas de revenus réguliers, mais constituent une ressource qui pourrait être utilisée en cas de besoin.

Le C.C.A.S. reçoit les demandes d'aide sociale formulées par les familles qui ne peuvent supporter seules les dépenses de santé auxquelles elles se trouvent confrontées. Il les aide à établir des dossiers conformes aux exigences de l'Administration. Il lui incombe ensuite de traiter ces demandes et émettre un

avis sur leur bienfondé. C'est la Direction de la Prévention et de l'Action Sociale (Conseil Général) qui rendra sa décision après examen du dossier.

Dans certains cas particuliers, le C.C.A.S. peut intervenir directement sur ses propres ressources.

Mais l'action du C.C.A.S. s'exerce le plus souvent en faveur des personnes âgées de la commune.

En partenariat avec le Comité des Fêtes, il offre un repas annuel aux personnes âgées de 70 ans et plus, distribue également un colis de Noël, bien garni, à tous les anciens à partir de leur 78ème année.



Il verse annuellement une subvention au club du 3ème âge en vue de faciliter son fonctionnement.

L'évocation de ces diverses activités témoigne de la vitalité du CCAS et de sa place dans la vie locale.

Nous savons tous qu'aujourd'hui les personnes âgées disposent de retraites -souvent modestes-, qui leur permettent néanmoins de vivre décemment. Mais il est aussi évident, qu'avec l'âge, les rapports sociaux deviennent plus difficiles et qu'il n'est pas inutile qu'une institution officielle comme le CCAS pallie au souci des moins bien placés d'entre elles.

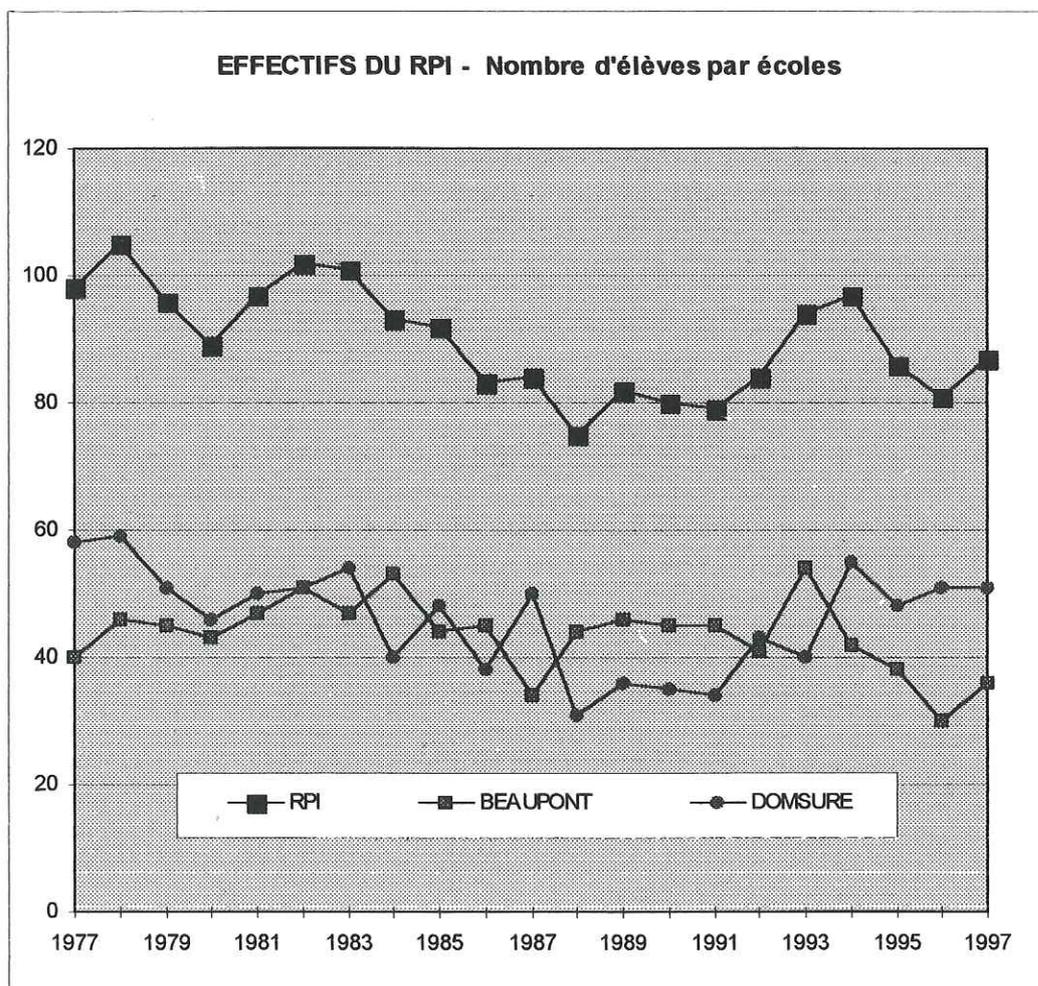
Et puis ces "gateries collectives" que sont les repas et colis de Noël apportent à ceux qui en sont les bénéficiaires la preuve qu'ils ne sont pas oubliés dans notre commune. Ils les reçoivent comme une marque de gratitude de la part de la collectivité -et ce sentiment est un réel réconfort-. C'est aussi un plaisir que de pouvoir partager ce colis avec ses petits enfants, pour ceux qui ont la chance de les avoir auprès d'eux.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

BEAUPONT - DOMSURE

Le R.P.I. existe depuis 20 ans. Sa création en 1977 a permis d'une part, d'éviter une probable suppression de classe, et d'autre part, de créer des classes avec des niveaux moins nombreux, améliorant ainsi les conditions d'enseignement.

Les effectifs du R.P.I. marquent une évolution en dents de scie, mais se maintiennent malgré tout à un niveau qui évite, pour l'instant, une éventuelle suppression d'un poste d'enseignant dans la commune qui fournit le moins d'élèves. (A titre indicatif, en 1997, le seuil de fermeture se situe à 70 élèves.) Pour les années futures, sans être alarmantes, les prévisions d'effectifs sont à surveiller, du fait des naissances peu nombreuses ces dernières années.



Notons que dans le cadre de la mise en place des cycles, la grande section de l'école maternelle est accueillie avec les élèves de C.P. à la rentrée des congés de février, afin d'y terminer sa préparation à l'entrée dans le primaire. Cette disposition qui donne satisfaction est unique dans la circonscription.

Projets d'école.

Les projets d'école successifs que se doivent d'établir tous les établissements ont permis, outre les activités spécifiques en expression écrite et orale, en musique, la création de réalisations artistiques en peinture et sculpture.

Ces activités ont été encadrées pendant plusieurs années par Mme Odile Armand, intervenante en arts plastiques. elles ont été rendues possibles par l'effort de financement des Municipalités, du Sou des Ecoles et de l'Inspection Académique. Que tous les partenaires en soient remerciés.

Ainsi en 1992 - 1993, les élèves ont été familiarisés avec de nouvelles techniques de peinture et les mélanges de couleurs. Un caméscope a été acheté.

En 1993 - 1994, recherche des correspondances peinture et musique. Achat d'un radiocassette laser et d'instruments de percussions.

En 1994 - 1995, réalisation d'une fresque murale dans chaque école : thème des saisons à Domsure et de la campagne bressane à Beaupont.

En 1995 - 1996, Peintures au sol dans les cours : jeux et motifs divers.

En 1996 - 1997, Sculptures et peinture sur béton cellulaire : animaux, bas-relief, inscriptions murales pour signaler l'école.

En 1997 - 1998, travail sur le théâtre, la radio, les histoires sonores.

Il faut souligner que déjà depuis quelques années les écoles bénéficient des interventions de François Puthet, animateur musical du SIVOM Bresse - Revermont.

Activités diverses.

- Pour les CM, séances de kayak, à la Grange du Pin, en mai - juin.
- Pour les CE - CM, classes de neige en 1985 - 1990 et classe de mer en 1995.
- Et beaucoup d'autres sorties éducatives : Alsace, Paris, Camargue, Châteaux de la Loire, Chamonix, cirque, expositions, élevages, ferme équestre, pêche, etc...

Les locaux

La rénovation complète de l'école de Beaupont intervint en 1982; plus tard, l'école de Domsure s'est vue dotée d'une salle de repos fonctionnelle pour les enfants de maternelle. Ensuite, ce fut le tour des salles des restaurants scolaires d'être rénovées et insonorisées.

Les personnels.

En 1977, à la création du R.P.I., à Domsure, Mr COMTET est en poste depuis 1969 et Mme PUTHET depuis 1959, à Beaupont, Mme GAILLARD depuis 1968 et Mr JANODET depuis 1974.

Mme PUTHET prend une retraite bien méritée en 1987 et elle est remplacée dans la classe maternelle par Mme PACORET.

En 1997, Mme GAILLARD accède à son tour à la retraite, remplacée par Mme GUIGON. Mr JANODET lui succède comme directeur.

A Domsure, Mme BILLET, est assistante maternelle depuis la création du R.P.I.

Les restaurants scolaires dont les menus sont communs et les gestions associées sont tenus par Mmes GREGAUD et MAITREPIERRE, cette dernière ayant pris en 1993, la suite de Mme REVELUT qui avait officié aux fourneaux pendant vingt années.. Elles sont aidées dans leur tâche, par deux surveillantes : Mmes PUTIN et DARBON.

A noter aussi, fin 1997, l'arrivée dans le R.P.I., de deux aides-éducateurs, Stéphanie SERVIGNAT et Guillaume ANGIBAUT qui bénéficient de la mise en place (parfois chaotique) des Emplois-jeunes pour intégrer le monde du travail après leurs études. Qu'ils soient les bienvenus.

En conclusion, on ne peut que se féliciter qu'il y a 20 ans, les partenaires (élus, enseignants, parents d'élèves) aient eu la volonté de mettre en place un des premiers R.P.I. du département, favorisant ainsi le rapprochement et la coopération des municipalités et des associations communales. Le développement du nombre des R.P.I. aux alentours a conforté le bien-fondé de leur engagement en faveur des enfants.



Ma copine
 Jérphine
 A bonne mine,
 Elle a inventé une machine
 Qui a des tétines
 Et des bottines
 Qui fait des tartines
 Aux sardines
 A la cantine.

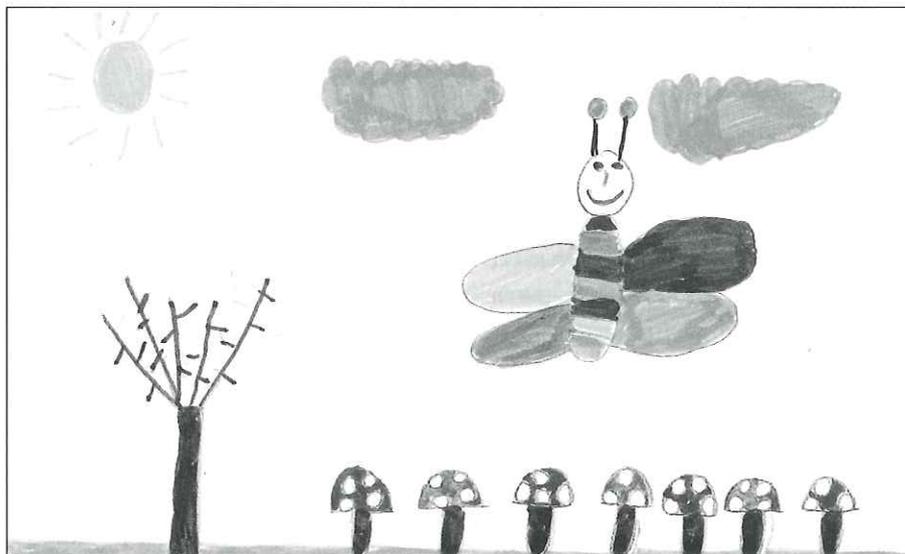
Dors, dors Éléonore
 Avec Boucle d'Or
 Assise sur un mirador
 Tu dors en plein confort
 Avec un trésor d'or

La magnifique Angélique
 Pique-nique
 Avec Véronique.
 Une mouche les pique
 Et mange leur pique-nique.
 Elles partent chez Monique
 Faire de la musique
 A la guitare électrique.

Avec nos écoliers...

COMPTINE DE L'ANNEE

En janvier,
 Je me glace les pieds.
 En février,
 Je me déguise en pompiers.
 En mars,
 Je prépare des farces.
 En avril,
 Je ne me découvre pas d'un fil.
 En mai,
 Je fais ce qu'il me plaît.
 En juin,
 L'école tire à sa fin.
 En juillet,
 Je dépense tous mes billets.
 En août,
 Je roule sur l'autoroute.
 En septembre,
 Je range ma chambre.
 En octobre,
 Je suis très sobre.
 En novembre,
 J'attends décembre.
 En décembre,
 Le Père Noël va descendre.



SITE
ST JOSEPH
à Bévey
SITE
ST JOSEPH
à Bévey

RÉNOVATION
RÉNOVATION

RESTRUCTURATION
RESTRUCTURATION

DANS LES ANNÉES 1986-1990, NAÎSSAIT DANS LES ESPRITS L'IDÉE DE MODERNISATION DU SITE.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL ENFANTS-ADULTES DANS UNE MÊME ENCEINTE ÉTAIENT LOIN D'ÊTRE IDÉALES POUR UN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES PERSONNES.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL NE CONVENAIENT PLUS AUX OBJECTIFS DÉSIRÉS QUI ÉTAIENT DEVENUS : ACCUEILLIR DIGNEMENT ET PRENDRE EN CHARGE INDIVIDUELLEMENT DANS LE QUOTIDIEN CHAQUE PERSONNE.

L'idée du projet se formalise petit à petit dans un contexte social tout aussi demandeur.

LE BUT AMBITIEUX DU PROJET EST LA RÉHABILITATION TOTALE DE L'ÉTABLISSEMENT ET LA RÉNOVATION DE SON SITE.

UN PROJET DE RESTRUCTURATION EST RÉFLÉCHI EN 1990-1991 ET LA PRÉSENTATION DE SON DOSSIER SE FERA EN 1993. AJOURNÉ DANS UN PREMIER TEMPS, IL SERA ACCEPTÉ POUR QUE, DÈS AOÛT 1994, L'ÉTABLISSEMENT PUISSE ACCUEILLIR 40 ADULTES HANDICAPÉS MENTAUX.

LES OBJECTIFS SONT :

- ACCUEILLIR DES ADULTES EN AUGMENTANT LA CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT DE 40, PUIS À 50 PENSIONNAIRES,
- RÉNOVER L'ENSEMBLE DES LIEUX D'HÉBERGEMENT (PLUS DE CHAMBRES INDIVIDUELLES ET DOUBLES), ET DE TOUT L'ÉDIFICE (PLOMBERIE, SANITAIRE, ÉLECTRICITÉ, PEINTURE),

- AUGMENTER ET CHERCHER À DIVERSIFIER LES LIEUX D'ACTIVITÉS HORS HÉBERGEMENT, ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES,

- RENDRE LE CADRE AGRÉABLE POUR LES PERSONNES VENANT DE L'EXTÉRIEUR (CRÉATION D'UNE SALLE D'ACCUEIL, D'UNE SALLE DE RÉCEPTION),

- OFFRIR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS -CENTRALISATION DES BUREAUX, RÉFECTIONS DES BUREAUX ÉDUCATIFS, CRÉATION DE VESTIAIRES ET SANITAIRES, RÉFECTION DE LA SALLE DU PERSONNEL, DÉLOCALISATION ET CRÉATION D'UNE LINGERIE - BUANDERIE FONCTIONNELLE, D'UNE INFIRMIÈRE PLUS MODERNE, DE LA RÉFECTION DU SECRÉTARIAT AVEC SA SALLE D'ARCHIVES, CRÉATION DE NOUVEAUX BUREAUX, RÉFECTION DE LA CUISINE CENTRALE -,

.../...



- AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DU SITE PAR LA MISE EN CIRCUIT D'UNE NOUVELLE CENTRALE DE PROTECTION INCENDIE ET SIGNALISATION DE TOUT AUTRE INCIDENT TECHNIQUE,

- RENDRE LE CADRE EXTÉRIEUR FONCTIONNEL ET AGRÉABLE ; STABILISATION DU TERRAIN DE JEUX, CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE ET REPAS EXTÉRIEUR AVEC BARBECUE, RÉFECTION DES PELOUSES ET DE L'EMBELLISSEMENT EN GÉNÉRAL, POSE D'UN BI-COUCHES SUR TOUT L'ACCÈS CENTRAL DE L'ÉTABLISSEMENT, RÉNOVATION DES FAÇADES ET DE LEUR MISE EN SÉCURITÉ, ÉCLAIRAGE DU PARKING,

- CRÉER DEUX LOGEMENTS DE FONCTION (DIRECTEUR ET CHEF DE SERVICE).

LE 9 MARS 1995 LES TRAVAUX COMMENCENT POUR S'ACHEVER FIN OCTOBRE 1996

Depuis le 1^{er} janvier 1997, la capacité d'accueil de l'établissement est passée à 50 pensionnaires, 30 femmes réparties sur trois unités et 20 hommes hébergés sur deux unités.

UNE SIGNALÉTIQUE A ÉTÉ APPOSÉE SUR TOUS LES LIEUX DISTINCTS DE L'ÉTABLISSEMENT AFIN QUE TOUS LES ESPACES SOIENT IDENTIFIABLES PAR TOUS (COULEURS, SYMBOLES, NOMINATIONS ET SIÈLES).

LA DIRECTION DU FOYER SAINT-JOSEPH EST ASSURÉE, DEPUIS 12 ANNÉES, PAR CLAUDE TOMAS. IL EST ASSISTÉ DE DANIEL STROZIK, CHEF DE SERVICE.

49 SALARIÉS PERMETTENT LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT.

ASSOCIATIONS LOCALES

Tous les bureaux

SOCIETE DE CHASSE -

Président Gilles POCHON
Vice-Président Jean-Michel RUFFIN
Secrétaire Dominique THIELLAND
Trésorier Valentin BELLERAUT
Asseseurs Patrick BOUILLOUX,
Robert BROUILLON, Cyril GREGAUD, Guy
SOCHAY, Pierre VIALAIT

COMITE DE FLEURISSEMENT -

Présidente Marie-Christine POCHON
Vice-Président Daniel MICHON
Secrétaire Colette LOMBARD
Trésorière Marie-Noëlle GOULY
Asseseurs Marcelle BONNET,
Micheline LHEUREUX, Michel LHEUREUX, Andréa
SULPICE, Solange JACQUET, Henri GUILLEMOZ,
Marc COMAS, Rémy JAILLET, Yvette GRENIER,
Eliane BENHACÈNE, Danièle SOCHAY

SOCIETE DE PECHE -

Président Gilbert PUVILLAND
Vice-Président Pierre CHRISTOPHE
Secrétaire Jean-Claude BOZON
Secrétaire Adjoint Georges PUTHET
Trésorier Gérard JANODET
Trésorier Adjoint Georges GRANGER
Asseseurs Paul BAILLY, Jean
SEGUN, Jean-Paul MARECHAL, Aimé
BERTHILLON, René BOUVARD, Fernand
MARECHAL, Marc COMAS, Thierry JAILLET,
Laurent FERTHET, Michaël MARECHAL

ESPERANCE BEAUPONT-DOMSURE -

Président Guy MOREL
Vice-Président Michel POMAT
Trésorier-Secrétaire Henri REVELUT
Asseseurs Maryse MOREL, Nicole
POMAT, Marcelle REVELUT, Marie-Noëlle et
Georges GOULY, Colette et René PUTIN, Colette et
Armand GAVAND, Anne-Marie et Joanny CANARD,
Alexandre CANARD, Marie-Louise COILLARD,
Marcelle BURTON.



FAMILLES RURALES BEAUPONT-DOMSURE -

Présidente Marie-Christine POCHON
Vice-Présidente Christine MICHEL
Trésorière Colette LOMBARD
Trésorière Adjointe Liliane MOIRAUD
Secrétaire Colette PUTIN
Secrétaire Adjointe Agnès GUILLEMET
Asseseurs Colette COMTET, Anne -
Marie PUTHET, Jacqueline MOREL

UNION SPORTIVE BEAUPONT-DOMSURE -

Président Patrick VACLE
Vice-Président Michel PAUGET
" " Didier BOUILLOUX
Trésorier Gilles LAMBERT
Trésorier Adjoint Sonia TISSERAND
" " Jean-Paul PERDRIX
Secrétaire Gérard JANODET
Secrétaire Adjoint David BOUILLOUX
Florent ROBIN



Asseseurs Jean DELAY, Philippe
JOLY, Renaud FERTHET, Henri CHANEL, Christian
BOUILLOUX, Baptiste GOULY, Olivier
GOURMAND, Daniel PERDRIX

CLUB DU 3EME AGE -

Président Marcel BEISSON
Trésorière Andréa SULPICE
Trésorière Adjointe Jeanne VIALAIT
Secrétaire Marcelle BONNET
Secrétaire Adjointe Eliane BENHACENE
Asseseurs Georges LOMBARD, Paul
MAYER, Paul BAILLY, Henri GUILLEMOZ



COMITE DES FETES -

Président Jean-Luc LOMBARD
Trésorier Robert PUTIN
Secrétaire Aimé MOISSONNIER
Asseseurs Bernard CANARD, Claude
GRENIER, Daniel FORAY, Gabriel PUTIN, Hervé
PAUGET, Olivier PERRIN, Dominique PERRIN,
Pascal VENET, Claude BOUVARD, Didier
BOUILLOUX, Gérard JANODET, Cyril GREGAUD,
Magali PERRIN, Grégory GOULY, Stéphane GRAPPE

ASSOCIATION DES COMBATTANTS -

Président Roger BOUILLOUX
Vice-Président René BOUVARD
Trésorier-Secrétaire Noël PAGANELLI
Porte drapeau René GIRARD
Porte drapeau Suppléant Noël PAGANELLI
Asseseurs Paul MAYER, Georges
LOMBARD, Paul LONG, Gaston VIALAIT

**AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS -
FORCE FRANCAISE DE L'INTERIEUR - du 1er
bataillon Franc Tireur Partisan Français de l'Ain
(FTPF) -**

Président Marcel BEISSON (BEAUPONT)
Vice-Président Dante CAMPIOLI (EVOSGES)
Vice-Président André FILLOD (COLIGNY)
Secrétaire Robert DEBIESSE (COLIGNY)
Secrétaire Robert CADOZ (BOURG EN B.)
Trésorier Jean EVIEUX (BOURG EN B.)
Trésorier Louis PONCIN (ST DENIS LES B.)

Asseseurs Georges LOMBARD (BEAUPONT),
Ernest VAREON (POUILLAT), Fernand RUY
(PIRAJOUX), Edouard FROMENT (MACON),
Maurice BURRET (OYONNAX), Gilbert GIRARD
(COLIGNY)

AMICALE TENNIS -

Président Aimé NICOLIER
Vice-Président Grégory GOULY
Trésorière Nelly MOREL
Trésorier Adjoint Yannick GUIGON
Secrétaire Annick NICOLIER
Secrétaire Adjoint David PERDRIX
Asseseurs Georges PUTHET, Dimitri
PERDRIX, Baptiste GOULY, Yohan MORAND



SOU DES ECOLES -

Président Jean-Luc BOUVARD
Vice-Présidente Agnès POMAT
Trésorier Daniel JANODET
Trésorière Adjointe Jeanine GUIGON
Secrétaire Jacqueline MOREL
Secrétaire Adjointe Laurence GUIBAUD
Asseseurs Isabelle JAILLET, Christine
JOUVE, Françoise CHANEL, Brigitte TEILLARD,
Nelly ROUSSELOT, Evelyne MICHON

CANTINE (partie intégrante du sou des
écoles, mais avec un budget propre)

Vice-Président Georges FAVRE
Trésorière Christine MARTINEZ
Secrétaire Miriam SIMONNET

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS -

Président Guy MOREL
Vice-Président Christian MOREL
Trésorier-Secrétaire Claude GRENIER
Trésorier Adjoint Dominique PERRIN
Asseseurs Georges RUFFIN, Jean -
Michel RUFFIN, Laurent GERMAIN

AMICALE DES ANCIENS POMPIERS -

Président Camille PERRIN
Vice-Président Raphaël MOREL
Trésorier-Secrétaire Michel TEPPE

PAR L'INTERMEDIAIRE DE CE BULLETIN,
la parole est donnée à trois associations :

*le Comité des Fêtes, l'Amicale des Anciens Combattants et
l'Association Familles Rurales.*

LE COMITE DES FÊTES DES DIMES

Son histoire...

Ce fut en 1966 que naquit le Comité des Fêtes de BEAUPONT sous la houlette de Monsieur BELLERAUT.

Le premier bureau se composait alors de MM Valentin BELLERAUT (Président), Michel GAUTHIER (Secrétaire) et Michel TEPPE (Trésorier).

Ce fut avec des moyens modestes mais de l'enthousiasme plein le coeur et des idées plein la tête que débuta le comité des fêtes. Après plus de 30 ans d'existence, avec ses présidents successifs, MM Max CARRY, Paul MAYER puis Michel TEPPE, ce fut toujours le même leitmotiv : assurer l'animation et la pérennité notamment de la fête patronale.

Il y eut des moments parfois difficiles, mais combien d'autres pleins de joie, de bonheur et de réussite.

Il serait bien entendu incorrect de ne pas parler et de ne pas faire mention des différentes personnes qui se sont succédées en tant que membres au sein des différents bureaux. Sans eux, rien de cela n'eut été possible.

Au fil du temps, comme dans beaucoup d'endroits, ce genre de manifestation recueillait de moins en moins d'audience. La multiplicité des spectacles, le changement des mentalités et des modes de vie y sont pour quelque chose.

Ses ambitions...

Avec un peu plus de 400 habitants dont beaucoup de personnes âgées, notre village allait comme tant d'autres perdre sa fête.

Notre Comité des Fêtes, conscient du problème, s'est attaché à développer de nouvelles activités. Il fallait à la fois innover de manière originale, tout en gardant ce caractère traditionnel de nos fêtes de village.

La solution et le succès réside sans doute dans la façon de traiter la fête. Une fête en toute simplicité, modeste mais ô combien conviviale et originale, une fête organisée par les Beaupontois pour les Beaupontois.

.../...

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui font de cette journée un réel succès, par leur implication personnelle, leur dévouement, leur générosité.

La fête du battage, le dimanche après-midi, depuis quelques années, reste l'axe central des divertissements autour duquel gravitent d'autres activités (exposition de tracteur, vieux métiers, peinture, foirfouille, défilé humoristique -avec la participation de nombreux volontaires-, défilé concocté par notre ami Ulysse entouré de sa famille.

A noter que la fête du battage repose sur l'investissement des familles PERRIN et leurs amis qui ne ménagent pas leurs efforts pour réussir ce divertissement.

C'est ainsi que la fête patronale existe encore avec ses forains, ses bals, son magnifique feu d'artifice financé en partie par la Municipalité.



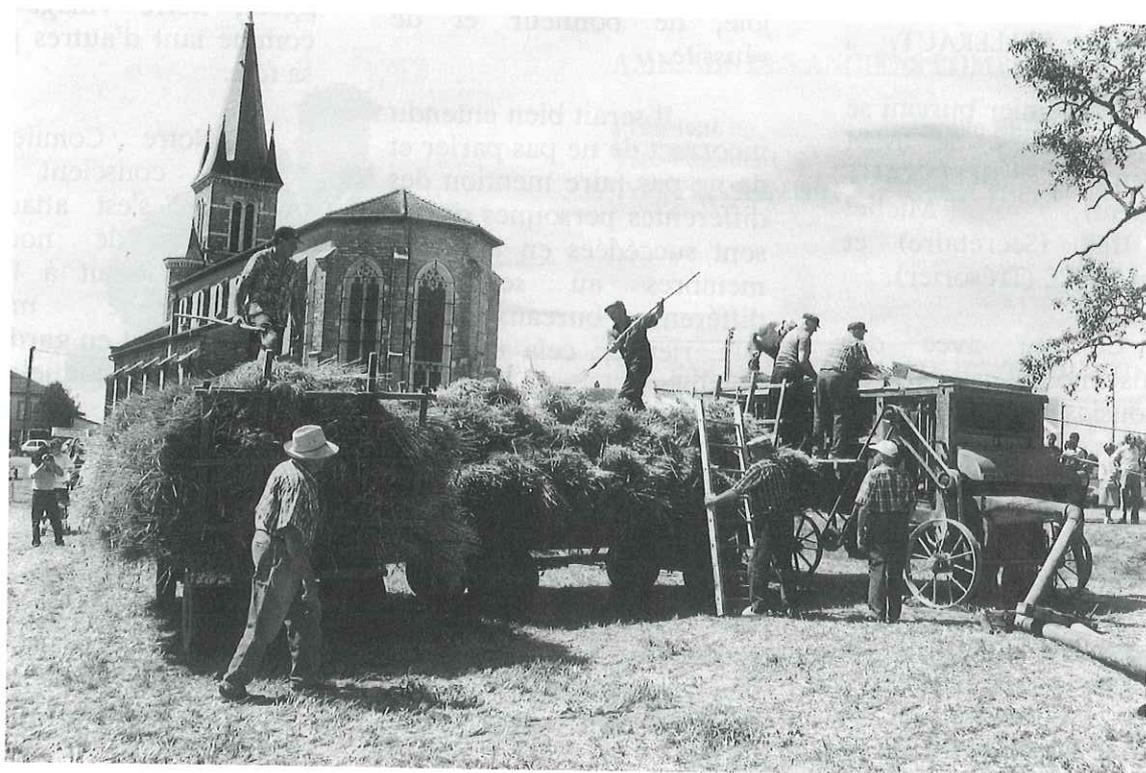
Si l'activité du Comité des Fêtes d'hier comme d'aujourd'hui reste la "vogue", il organise aussi différents bals au cours de l'année qui assurent et coucourent à son équilibre financier.



Il faut savoir que le Comité des Fêtes ne gagne pas d'argent et surtout pas pendant la fête patronale. Les coûts d'organisation sont lourds à supporter (feu d'artifice : 10 000 F., orchestre : 5 000 F...).

Et c'est précisément par ces quelques bals organisés durant la saison pour les jeunes de la région que notre association peut se permettre d'offrir avec plaisir, en relation avec le Centre Communal d'Action Sociale, un repas aux anciens de plus de 70 ans de notre commune.

C'est aussi lui qui assure la fourniture et la pose des illuminations pour les fêtes de fin d'année.



Aussi, son rôle au sein de notre village garde toute son importance pour apporter un peu d'animation. C'est sous la conduite de son dynamique Président, J. Luc LOMBARD, que la destinée et la pérennité du Comité est assurée. Il a su s'entourer d'une bonne équipe en maintenant un fort sentiment de sympathie, indispensable pour le bon fonctionnement d'une équipe.

L'ambition du Comité des Fêtes reste sa survie, mais surtout innover pour apporter encore beaucoup de joie et de bonheur à nos compatriotes.

Fin 1997, le bureau du Comité des Fêtes se compose comme suit :

. Président :
Jean-Luc LOMBARD
. Secrétaire :
Aimé MOISSONNIER
. Trésorier :
Robert PUTIN



. Membres :
Bernard CANARD, Claude GRENIER, Daniel FORAY, Gabriel PUTIN, Hervé PAUGET, Olivier PERRIN, Dominique PERRIN, Pascal VENET, Claude BOUVARD, Didier BOUILLOUX, Gérard JANODET, Magali PERRIN, cyrille GREGAUD, Grégory GOULY, Stéphane GRAPPE.

A noter la création d'une commission spéciale "fête" regroupant les participants pour la recherche de thèmes et organisation durant la fête du dimanche.

Le Comité des Fêtes reste ouvert à tout le monde et accueillera avec plaisir toutes les bonnes volontés.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

La présidence de l'Amicale est assurée par Roger BOUILLOUX, Ancien Combattant A.F.N., qui a succédé à Jules BARNEZ, Ancien Combattant 1914-1918, décédé en mai 1975.

En 1997, de nombreuses décorations ont été décernées :

... Le 19 mars, fin de la guerre en Algérie, la médaille commémorative d'AFN a été attribuée à Georges BOUVARD, René BOUVARD, Marc COMAS, Gérard COULON, Michel TEPPE, Michel GAILLARD, Noël PAGANELLI, Gilbert FERTHET, Roger CHAGNARD, René GIRARD, Robert GRENIER, Romain MOREL et Michel RUFFIN.

... Le 11 novembre, Armand LITRAS et Rémi JANNET recevaient le diplôme de l'Union Fédérale, Paul MAYER, la médaille de bronze de l'Union Fédérale. Ce même jour, Roger BOUILLOUX se voyait remettre par Georges GOULY, Maire, la médaille d'argent de l'Union Fédérale.

.../...

L'Amicale commémore respectueusement, le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre. Un repas amical est pris en commun avec les sections d'Anciens Combattants de DOMSURE et PIRAJOUX le jour du 8 mai.

Lors des funérailles d'un camarade, les drapeaux respectifs de chaque association honorent le défunt.

L'Amicale est représentée au congrès départemental de l'Union Fédérale qui se déroule chaque année au mois d'Avril dans une ville différente de notre Département (en 1997-VONNAS).

C'est toujours le dernier samedi du mois de mars qu'a lieu la journée "bugnes" à la salle des fêtes. Moments agréables qui permettent de rappeler les bons souvenirs et d'oublier les soucis du quotidien.

L'amicale compte 33 adhérents. Depuis 1975, 36 décès sont à déplorer. Composition du bureau :

. Président	Roger BOUILLOUX
. Vice-Président	René BOUVARD
. Secrétaire-Trésorier	Noël PAGANELLI
. Porte-Drapeau	René GIRARD
. Porte-Drapeau (suppléant)	Noël PAGANELLI
. Membres	Paul MAYER, Georges LOMBARD, Paul LONG, Gaston VIALAIT.



FAMILLES RURALES

BEAUPONT - DOMSURE

L'Association familiale BEAUPONT - DOMSURE reste toujours à l'écoute des besoins des familles.

Actuellement, des activités restent en place telles que :

La gymnastique adultes -

Elle est répartie sur deux groupes. :

- un cours de gym "douce", le lundi soir de 17 H 45 à 18 H 45, à la salle des fêtes de DOMSURE

- un deuxième cours de gym tonique qui, pour des raisons de disponibilité de l'animatrice, a lieu le mardi soir à DOMSURE de 20 H 30 à 21 H 30, une semaine, en alternance avec le mercredi soir de 19 H 15 à 20 H 15, la semaine suivante.

Peinture pastel -

Une activité nouvelle au cours de l'année 1996. Trois stages de deux semaines ont en lieu à BEAUPONT. Elle pourra être reconduite si nous en avons la demande.

Chacun a pu apprécier le talent de ces artistes amateurs lors des expositions de tableaux dans les salles des fêtes respectives de BEAUPONT et DOMSURE à l'occasion des fêtes patronales.



Activités manuelles de juillet -

Cette activité, encadrée par des bénévoles, s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans. Elle se déroule à DOMSURE tous les jeudis du mois de juillet de 14 H à 17H.

Baby-sitting -

Ce service est maintenu afin de faire garder vos jeunes enfants à l'occasion d'une sortie en soirée. S'adresser à Mmes Christine MICHEL au 04.74.51.21.86 ou Marie-Christine POCHON au 04.74.51.22.19.

Danse -

Nous proposons actuellement des cours toutes danses pour adultes et adolescents. Ces cours se déroulent à la salle des fêtes de BEAUPONT. Ils ont démarré en octobre dernier.



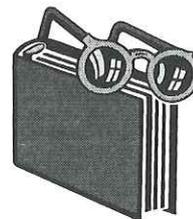
Scrabble -

Les jeux se déroulent tous les vendredis de 14 H à 17 H, salle du club du 3ème âge à BEAUPONT. Les personnes intéressées peuvent intégrer le groupe à tout moment. Les jeux sont à la hauteur de tous les niveaux.

Bibliothèque municipale BEAUPONT / DOMSURE

Une activité culturelle qui fonctionne depuis le 2 octobre 1991.

Son budget provient des subventions des communes de BEAUPONT et DOMSURE, des cotisations des lecteurs, des dons divers.



Son fonctionnement est assuré par dix personnes qui effectuent des permanences à tour de rôle, aux jours et heures d'ouverture suivants :

. mercredi : 14 H 30 à 16 H

. samedi : 10 H à 11 H 30

Les relations bibliothèque -lecteurs - Il s'agit de prêts de livres qui, selon le règlement intérieur, doivent être rendus dans un délai d'un mois.

Choix et rotation des livres - La bibliothèque possède 2 179 livres (romans adultes, biographies, documentaires, romans jeunes, documentaires enfants, bandes dessinées, imagiers). La Bibliothèque Départementale de Prêts met à notre disposition environ 1 000 livres (renouvelés tous les quatre mois, au tiers). Le choix des livres empruntés auprès de la BDP s'effectue en fonction des observations statistiques de lecture.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES -

1989-

Pierrick GUIGON, le 21 février
Matthieu BLANC, le 19 mai
Clément MOREL, le 27 mai
Rogély JAILLET, le 30 mai

1990 -

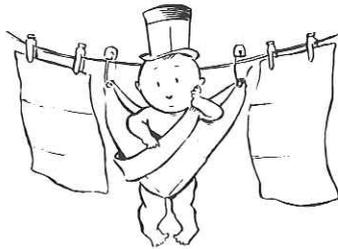
Angélique GERMAIN, le 7 juin
Eléonore STOLL, le 24 décembre

1991 -

Adeline BOUVARD, le 4 juin
Fabien MOREL, le 24 octobre

1992 -

Sabrina VINCENT, le 14 décembre



1993 -

Lucie PARISOT, le 27 avril
Elodie GERMAIN, le 30 avril
Thibaut MARTINEZ, le 3 septembre
Laura MICHON, le 22 octobre

1994 -

Céline BOUVARD, le 1er mai
Rémi ROUSSELOT, le 29 mai
Thibaut TEILLARD, le 3 juin
Nicolas JANODET, le 9 septembre

1995 -

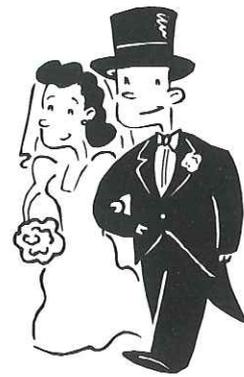
Emilien JAILLET, le 2 juin

1996 -

Lucille JANODET, le 14 novembre

1997 -

Doriane TEILLARD, le 29 mai
Rémi CHRISTAUX, le 26 juin
Léona DELAHAYE, le 22 octobre



MARIAGES -

1989 -

- Dominique MATOUILLOT et Marie-José DEAL, le 29 avril
- Jacky PAGNON et Marie-Line GRENIER, le 24 juin
- J. Luc BOUVARD et Pascale MAITRE, le 19 août

1990 -

- Jean Michel VENET et Danièle JACOB, le 28 mars
- Philippe MORIN et Françoise NICOLIER, le 25 août
- J. Luc PHILIPPE et Dominique JAILLET, le 8 septembre

1991 -

- J. Pierre BOUILLOUX et Isabelle DUFRESNE, le 10 août

1992 -

- Thierry JAILLET et Béatrice MOREL, le 5 septembre

1993 -

- Pierre VIALAIT et Laurence BERT, le 4 septembre
- J. Michel FOLET et Almaz ASSEFA, le 9 septembre

1994 -

- Charles PARISOT et Nelly BLANC, le 18 octobre

1995 -

- Hervé CHRISTAUX et Véronique BOUVARD, le 29 juillet
- Gérard JANODET et Marie France MARION, le 19 août

1996 -

- Sébastien VICHERD et Sophie LOMBARD, le 6 juillet
- Albert TEILLARD et Brigitte SOCHAY, le 11 décembre

1997 -

- Georges FAVRE et Frédérique MOINE, le 9 août

DECES -

1989 -

Victor CLERMIDY, le 28 janvier
Agnès Jeanne Joséphe BECUE, le 24 mars
Jules Marius GUILLEMOZ, le 15 août
Emile Joseph Eugène PIGNON, le 27 septembre
Louis Auguste André BEREYZIAT, le 11 octobre
Marie Mélina Mélanie MICHON, veuve MICHEL,
le 12 octobre

1990-

Gratien Fernand Raymond COLLET, le 16 janvier
Marie Solange Fernande GUICHON, veuve
PERRET, le 19 avril
André Alexandre FILLARDET, le 15 juin
Robert Paul Aimé PIGUET, le 13 septembre

1991 -

Marie Eugénie Alphonsine CULAS, veuve
QUICHY, le 12 janvier
Marcel Paul DOYENNARD, le 29 janvier
François Emile Marie CADOZ, le 2 mars
Gabriel Aimé JANNET, le 16 octobre
Auguste Marcel Raymond VERNOUX, le 21
novembre



1992 -

Alexandrine VENET vve BERAIZIAT, le 16
février
Léon André Maurice MOISSONNIER, le 16
février
Marie Clarisse Angèle SAUCHAY, veuve
COMAS, le 17 mars
Julien Henri Camille CADOZ, le 23 avril
Marie Angèle Eugénie MOREL, veuve MACON,
le 3 juin
Paul Emile JANODET, le 17 août
Joseph Emile Léon LONG, le 21 septembre
Eugène Henri CANARD, le 25 septembre
Alexandre Jules THIELLAND, le 23 décembre
Camille Henri Aristide GAILLARD, le 28
décembre

1993 -

Marie Mélanie Lucie FERRIER, épouse
MICHELON, le 23 janvier
Joseph Léon Armand BUCHALLET, le 8 juillet
Thomas Philippe René LOISY, le 15 septembre
René Auguste BOURGEON, le 5 octobre
Marie Léa Alina COMTET, veuve GUILLOT, le
30 novembre

1994 -

Roger Alphonse BOURGEON, le 19 mars
Marie Alphonsine Cécile RUFFIN, veuve
ECOCHARD, le 18 septembre

1995 -

Marguerite Marie MICHEL, épouse GERMAIN,
le 14 janvier
Fernand Auguste CHAGNARD, le 18 janvier
Paul René ECOCHARD, le 2 avril
André Henri BOUILLOUX, le 2 juin
Marie Flora Lucie MICHON, épouse CLAIR, le
1er juillet
Marc Gaston Rémy RUFFIN, le 18 août
Marie Andrée Louise GERMAIN, veuve LONG,
le 27 novembre

1996 -

Auguste Adrien Lucien CLAIR, le 15 avril
Maria Angèle Fernande GUICHON, veuve
BUCHALLET, le 5 juillet
Marie André MICHEL, le 27 septembre
Lucien BERGER, le 27 septembre

1997 -

Marie Joséphine Marguerite GAILLARD, veuve
GAILLARD, le 10 janvier
Marie Joséphine Florentine MOREL, veuve
FAVIER, le 20 février
Pierre Marcel JAILLET, le 28 avril
Lucien François Joseph PUTIN, le 8 août
Maria Marthe Yvonne PUTHET, épouse
DAUJAT, le 2 octobre
Marie Joseph Camille MICHELON, le 15
novembre
Suzanne Mélina PAGNEUX, veuve BEREYZIAT,
le 17 novembre



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

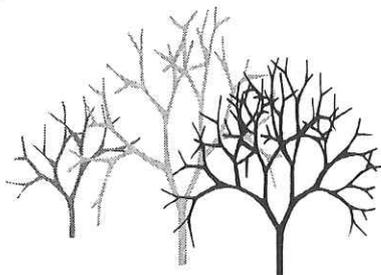
- ☞ **POMPIERS** 18 ou 04.74.51.27.19 (Jacques MOIRAUD)
- ☞ **GENDARMERIE** 17 ou 04.74.30.11.29 (COLIGNY)
- ☞ **S.A.M.U.** 15 ou 04.74.23.15.15
- ☞ **MAIRIE**
télécopie 04.74.51.21.62
04.74.51.24.77

Secrétariat ouvert au public les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 9 H à 12 H.

- ☞ **Ecole primaire BEAUPONT** 04.74.51.20.63
- ☞ **Ecole primaire DOMSURE** 04.74.51.26.70
- ☞ **La Poste** 04.74.51.21.90
- ☞ **Crédit Agricole Centre Est**
télécopie 04.74.51.21.68
04.74.51.26.74
- ☞ **DIRECTION DE L'EQUIPEMENT** 04.74.25.68.80 (subdivision Montrevel en B.)
- ☞ **SOGEDO SAINT-AMOUR** 03.84.48.83.37
- ☞ **EDF Sce dépannage** 04.74.22.19.90 (Montrevel en Bresse)
- ☞ **Permanences en mairie de COLIGNY**
 - . Assistante sociale, les mardis matins 04.74.30.10.50
 - . Agence Locale pour l'Emploi (ANPE), les lundis et jeudis matins
- ☞ **Serveur vocal de la PREFECTURE de l'AIN (pour tous les renseignements concernant vos formalités)** 04.74.32.30.30
- ☞ **CORRESPONDANTS PRESSE -**
 - . **La Voix de l'Ain : Marie-Noëlle GOULY** 04.74.51.25.19
(transmission des annonces le lundi avant midi)
 - . **Le Progrès : Liliane MOIRAUD** 04.74.51.27.19

RECUPERATION
VIEUX PAPIERS

Ceux-ci sont à déposer vers le préau, cour de l'école primaire. Ces vieux papiers sont vendus pour être recyclés. Le produit de cette vente est destiné à la coopérative scolaire.



DECHARGE
DE LA CHATTIERE

Réservée exclusivement aux habitants des communes de BEAUPONT et PIRAJOUX

Horaires d'ouverture

(sous la surveillance de l'employé communal de BEAUPONT en alternance avec celui de PIRAJOUX)

- . samedi matin 9 H 00 à 12 H 00
- . lundi matin 11 H 00 à 12 H 00

Déchets acceptés

- . les déchets végétaux (gazon, élagage, ...)
- . les gravats
- . la ferraille (dépôt dans une benne spécifique)

Déchets non admis

- . Le verre
- . Les ordures ménagères (ramassage effectué tous les lundis matins)

PRE-INVENTAIRE DU PATRIMOINE

L'objectif recherché par ce pré-inventaire du patrimoine du Canton de COLIGNY est l'élaboration d'un livre, à paraître en 1998, que chacune et chacun aura à coeur de se procurer

Depuis 1995, les équipes communales effectuent des recherches : historique des communes, sites, édifices religieux, édifices publics, privés, personnages célèbres...

BENNE A VERRE

La benne à verre se situe sur le parking au carrefour de la Croix Perron.

Merci de ne pas déposer ou laisser trainer cartons et emballages à proximité de cette benne.

Collecte au profit de la Ligue contre le cancer.

En 1996, 16,200 T ont été collectées représentant un rendement de 3,19 kilos par habitant par mois. Le rendement moyen, pour le Département, a été de 1,74 kilos.

Depuis le 1er juillet 1982, date de la première collecte, 239,600 tonnes de verre ont été ramassées dans notre Commune représentant une recette de 16 506,20 F.

SALLE DES FETES
TARIFS DE LOCATION

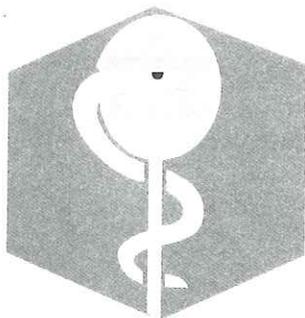
SALLE

- apéritif, vin d'honneur (150 F)
- manifestations sociétés locales (400 F)
- repas :
 - . résidents de la commune (500 F)
 - . non résidents de la commune (600 F)
- repas 2ème jour (150 F)



- sociétés locales (50 F)
- particuliers
 - . résidents de la commune (100 F)
 - . non résidents de la commune (200 F)

Une caution de 500 F est demandée aux particuliers.



Que faire en cas d'urgences médicales ?

<p>À votre domicile</p> <p><u>Appeler le centre 15</u></p>	<p>Sur la voie et dans les lieux publics</p> <p><u>Appeler le 18</u></p>
<p>Vous êtes au SAMU :</p> <p><i>(service d'aide médicale urgente de l'hôpital)</i> une permanencière vous répond et vous passe un médecin</p>	<p>Vous êtes chez les pompiers :</p> <p>un opérateur spécialisé vous répond</p>
<p>On vous demandera vos nom, prénom, adresse exacte et le motif détaillé de votre appel.</p> <p>Ces questions ne retardent en rien les secours mais permettent de les adapter à <u> votre situation.</u></p>	
<p>Le centre 15</p> <p>peut intervenir de différentes manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par un conseil médical - par l'envoi du médecin de garde - par l'envoi d'une ambulance privée (s'il n'y a pas d'urgence vitale) dans un délai de 30 minutes - par l'envoi d'une ambulance des sapeurs-pompiers en cas d'indisponibilité d'ambulance privée - par l'envoi du S.M.U.R. (service mobile d'urgence et de réanimation) s'il y a atteinte des fonctions vitales 	<p>Les pompiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous envoient les secours appropriés - informent simultanément le centre 15 qui peut décider d'envoyer le S.M.U.R - peuvent engager si nécessaire leur service de santé et de secours médical (S.S.S.M.)
<p>Si, par erreur, vous composez le numéro non adapté à votre situation, le centre 15 ou le 18 ont la possibilité de basculer votre appel vers le bon service.</p> <p>En plus du 15 et du 18, il existe un numéro d'appel d'urgence destiné aux demandes de secours formulées pour les personnes se trouvant sur le territoire européen : c'est le 112</p> <p>En cas de détresse vitale, les secours sont engagés immédiatement Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux urgences médicales.</p>	

A.D.M.R. Bresse Revermont

- AIDE AUX FAMILLES -

- un enfant est attendu
- une naissance vient d'avoir lieu
- la maladie, la fatigue, l'hospitalisation d'un membre de la famille créent des difficultés
- vous avez besoin d'aide pour réorganiser vos tâches quotidiennes...

Pour faire face à vos soucis journaliers, une travailleuse familiale, ou une aide ménagère aux familles, peut venir chez vous, vous apporter un soulagement en vous secondant ou en vous remplaçant dans vos tâches et responsabilités du foyer.

Contact pour les communes des cantons de COLIGNY et TREFFORT-CUISIAT :
Christiane MILLET, Présidente, VILLEMOTIER ,
☎ 04.74.51.53.53

- RESPONSABLES DU SERVICE FAMILIAL -

Prise en charge: Béatrice SEGUIN ☎ 04.74.30.14.70

Familles et planning d'intervention :

Francine PERDRIX ☎ 04.74.25.85.37

- RESPONSABLE DU SERVICE PERSONNES AGEES, MALADES OU HANDICAPES -

Anne-Marie DE OLIVEIRA ☎ 04.74.30.10.99

Les barèmes pour l'ensemble de ces aides sont consultables en mairie.

AIN AIDE SERVICE Bresse Revermont

Ce service permet le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées. Pour tous renseignements, s'adresser au FOYER SOLEIL à MARBOZ ☎ 04.74.42.02.14 (Permanences à MARBOZ, les lundi et vendredi de 13 H 30 à 17 H 30, le mardi de 13 H à 17 H, le jeudi de 15 H 30 à 17 H 30)



Re.P.A.S Repas Portage Assistance service

Ce service s'adresse aux personnes âgées ou handicapées qui n'ont pas la possibilité de bénéficier de repas équilibrés dans de bonnes conditions.

Le portage d'un repas chaud à domicile, effectué par une équipe de bénévoles, est proposé du lundi au vendredi. Ces repas sont préparés par la Maison des Pays de l'Ain.

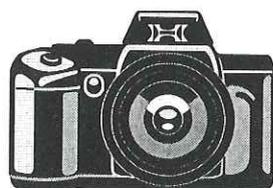
Lorsque vous utilisez le service pour la première fois,

vous pouvez contacter votre responsable local, Marie-Christine POCHON, qui vous donnera tous les renseignements utiles concernant le fonctionnement du service, le prix des repas, les aides éventuelles en fonction de vos ressources.



CALENDRIER DES FETES 1998

Beaupont / Domsure

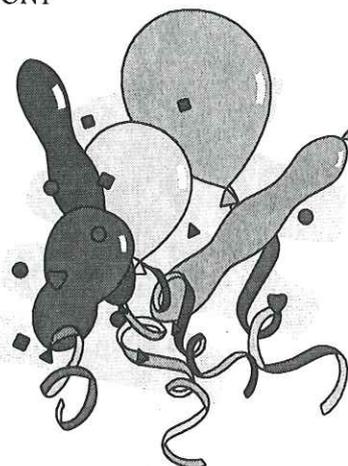


JANVIER -

Samedi 10	Projection films Sou des Ecoles DOMSURE
Samedi 17	Repas Club du 3ème Age BEAUPONT Banquet des Conscrits BEAUPONT Bal des Conscrits BEAUPONT
Dimanche 18	Choucroute paroissiale DOMSURE
Samedi 24	Crêpes des Conscrits DOMSURE
Dimanche 25	Loto des Ecoles DOMSURE
Samedi 31	Repas société de Chasse BEAUPONT

FEBVRIER -

Dimanche 1er	Concours tarot société de Chasse BEAUPONT
Samedi 7	Repas Comité des Fêtes DOMSURE
Dimanche 8	Repas Sainte Agathe BEAUPONT
Dimanche 15	Sortie de neige des Ecoles
Samedi 21	Concours de belote USDB DOMSURE
Dimanche 22	Repas Saint Agathe DOMSURE
Samedi 28	Banquet des Classes BEAUPONT Bal monté Comité des Fêtes BEAUPONT



MARS -

Dimanche 1er	Repas Club 3ème Age DOMSURE
Dimanche 8	Journée boudin Anciens Pompiers BEAUPONT Repas Anciens Combattants DOMSURE
Samedi 14	Banquet des Classes DOMSURE Bal des Jeunes DOMSURE
Samedi 21	Repas interne des Chasseurs BEAUPONT
Samedi 28	Journée bugnes Anciens Combattants BEAUPONT

AVRIL -

Mardi 7
Samedi 18
Samedi 18
Mercredi 29

Plasmaphérèse DOMSURE
Conférence du Sou des Ecoles BEAUPONT
Bal Comité des Fêtes BEAUPONT (pour USDB)
Don du sang DOMSURE

MAL -

Vendredi 1er
Samedi 2
Dimanche 3
Vendredi 8
Jeudi 28

Fête patronale DOMSURE
"
"
Banquet Anciens Combattants DOMSURE
Sortie Club 3ème Age BEAUPONT



JUN -

Samedi 6
Dimanche 7
Samedi 13 ou
Dimanche 14
Samedi 20
Dimanche 28

Assemblée Générale 1er Bataillon FTFP COLIGNY
Concours de pétanque USDB DOMSURE

Voyage Comité des Fêtes DOMSURE
Méchoui USDB BEAUPONT
Concours de pêche qualificatif BEAUPONT



JUILLET -

Samedi 4
Samedi 4
Dimanche 5
1er au 6
Samedi 11
Lundi 13
Dimanche 19
Samedi 25
Dimanche 26

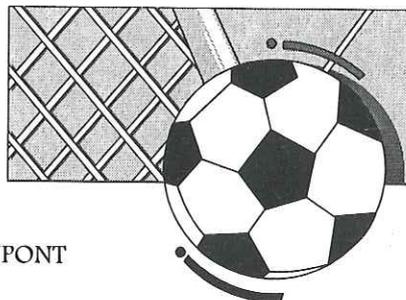
Repas des Anciens DOMSURE
(offert par le CCAS)
Finales tournoi de tennis BEAUPONT et repas
Finales tournoi de tennis BEAUPONT
Voyage des Anciens Pompiers BEAUPONT
Journée interne Pompiers BEAUPONT
Bal en plein air Comité des Fêtes BEAUPONT
Kermesse paroissiale BEAUPONT
Tir aux pigeons BEAUPONT
"



AOÛT -

Samedi 1er
Dimanche 2
Lundi 3
Samedi 8
Dimanche 16
Samedi 22
Dimanche 30

Fête patronale BEAUPONT
"
"
Voyage Pompiers BEAUPONT
Tournoi de onze DOMSURE
Soirée poulets de Bresse Pompiers BEAUPONT
Concours pétanque USDB DOMSURE



SEPTEMBRE -

Samedi 12 Repas Anciens BEAUPONT (offert par
Comité des Fêtes & CCAS)
Samedi 19 Journée Comité des Fêtes DOMSURE



OCTOBRE -

Samedi 10 Bal Comité des Fêtes BEAUPONT
Samedi 17 Concours belote Sou des Ecoles BEAUPONT

NOVEMBRE -

Samedi 7 Vente de boudin USDB DOMSURE
Dimanche 8 "
Mardi 10 Concours de belote Comité des Fêtes DOMSURE
Samedi 14 Banquet des Pompiers BEAUPONT
Samedi 21 Repas de Chasse DOMSURE
Samedi 21 Diapos Anciens du Maquis BEAUPONT
Dimanche 22 "
Mercredi 25 Don du sang DOMSURE
Samedi 28 Diapos Anciens Pompiers BEAUPONT



DECEMBRE -

Samedi 5 Repas Sou des Ecoles DOMSURE
Dimanche 13 Thé dansant Comité des Fêtes DOMSURE (après-midi)
Samedi 19 Concours de tarot Pompiers BEAUPONT (après-midi)



Aux Présidents des sociétés locales :

*L'élaboration du calendrier des fêtes 1999 aura lieu
le dimanche 6 décembre 1998
à 10 heures, mairie de DOMSURE*

